Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8270266
Centre d'intérêt: 33

Chenard, Pierre.

Analyse descriptive des caractéristiques socio-économiques et motivations des étudiants de l'UQAC, l'UQAR, l'UQTR et du CEUOO / Pierre Chenard ; [pour le] Service de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à la planification, Université du Québec. -- [Québec] : L'Université, 1979.
72, 9 p. ; 28 cm.

Titre de la couv.

Cote Dewey: 378.198'09714/C518a Cote LC: LE/3/.025

Descripteur(s): *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Aspiration de l'étudiant *Motivation de l'étudiant *Questionnaire *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Université du Québec à Chicoutimi (Québec) *Université du Québec à Rimouski (Québec) *Université du Québec à Trois-Rivières (Québec) *Université du Québec. Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (Outaouais, Québec)

Présentation des résultats d'un sondage effectué auprès des clientèles de quatre des constituantes de l'Université du Québec: U.Q. à Chicoutimi, U.Q. à Rimouski, U.Q. à Trois-Rivières et Centre d'études universitaires de l'Ouest québécois. Il s'agissait de recueillir des informations sur les antécédents socio-économiques des étudiants, sur leur situation socio-professionnelle avant et après leur admission à l'U.Q., enfin sur les raisons du choix d'une constituante de l'U.Q. ainsi que sur leurs motivations aux études universitaires.

Les données proviennent d'un sondage (CROP) téléphonique effectué en avril 1979 auprès de 1471 étudiants. Le taux de réponse varie de 71% à 83% selon les constituantes. L'échantillon est représentatif par constituante pour le sexe, le régime d'études, le cycle et le secteur d'études. Le questionnaire utilisé est reproduit en annexe.

Les étudiants à temps partiel viennent presque exclusivement du marché du travail à temps plein (80,8%) alors que les étudiants à temps complet étaient déjà majoritairement aux études (59,1%) avant leur admission. Les inscrits qui occupaient auparavant un emploi à temps complet sont dans 51,3% des cas des enseignants; on dénombre aussi 21,9% d'ouvriers non spécialisés et 16,1% d'ouvriers spécialisés. Les deux principales raisons du choix d'une constituante de l'U. Q. sont la proximité et la qualité des cours.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270266

UNIVERSITE DU QUEBEC

ANALYSE DESCRIPTIVE DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET MOTIVATIONS DES ETUDIANTS DE L'UQAC, L'UQAR, L'UQTR ET DU CEUOQ

Pierre Chenard
Service de la recherche institutionnelle
Vice-présidence à la Planification

Septembre 1979
Revu le 23/10/79

E D U Q 8270266

AVERTISSEMENT

Dans le texte qui suit nous présentons les résultats d'une enquête C.R.O.P. qui concernait les étudiants de l'U.Q.A.C., de l'U.Q.A.R., de l'U.Q.T.R. et du C.E.U.O.Q. Si l'U.Q.A.M. ne faisait pas partie de la population échantillonnée c'est que celle-ci avait déjà été l'objet d'un sondage mené par C.R.O.P. peu de temps avant l'enquête qui nous concerne ici. La décision de ne pas inclure l'U.Q.A.M. dans ce deuxième sondage visait à éviter toute redondance. En effet, quoique les deux enquêtes étaient de dimensions différentes (nombre de questions) elles étaient compatibles sur un certain nombre de variables décrivant les caractéristiques socio-économiques des clientèles étudiantes de l'U.Q.

Cependant comme les deux tiers du présent document (chapitres deux et trois) sont relatifs à des variables disponibles que dans la deuxième enquête, nous avons préféré ne pas y inclure explicitement les données concernant l'U.Q.A.M., d'autant plus que celles-ci ne sont pas à ce moment dans une forme (v.g. matrice des données) comparable aux données de l'enquête des autres unités constituantes. Aussi, dans le texte qui suit, compte tenu du mode de traitement des données et du type d'analyse effectués, il n'était possible d'inclure que quelques données sur les populations de l'U.Q.A.M.(1). Le service de la recherche institutionnelle procédera à la construction d'une seule matrice de données qui combinerait les données compatibles des deux enquêtes. Dès lors, une analyse complète des résultats de l'enquête auprès de la population de l'U.Q.A.M. sera rédigée.

(1) Notons que les statistiques "d'ensemble" ne tiennent jamais compte de l'U.Q.A.M.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 2

TABLE DES MATIERES DES TABLEAUX 3

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS D'ANALYSE DU SONDAGE CROP 5

AVANT-PROPOS 10

CHAPITRE 1: LE PORTRAIT DE L'ETUDIANT DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC 14

1.1 Introduction 15
1.2 Provenance régionale des clientèles de l'Université du Québec 17
1.3 Analyse descriptive de l'âge 17
1.4 Le statut qu'occupaient les informateurs avant leur admission 22
1.5 La scolarité du père 26
1.6 L'occupation du père 27
1.7 Occupation et scolarité de la mère 29
1.8 Les personnes à charge 29

CHAPITRE 2: LE PROCESSUS DE CHOIX D'UNE UNIVERSITE 31

2.1 Introduction 32
2.2 Les raisons de choix de l'U.Q. 34
2.2.1 Analyse des résultats 36
2.3 Les aspirations aux études universitaires 51
2.4 Les principales sources de connaissances de la constituante 53

CHAPITRE 3: DESCRIPTION DE STATUT ET ANALYSE DE MOBILITE STATUTAIRE 57

3.1 Introduction 58
3.2 Temps un: la période précédant l'admission à la constituante 60
Temps deux: le semestre d'automne 1978 61
Temps trois: le semestre d'hiver 1979 63
3.4.1 Déperdition du semestre d'automne 1978 au semestre d'hiver 1979 63
3.4.2 Changement de régime 64
3.4.3 Statut de travail au semestre d'hiver 1979 65
3.4.4 Statut d'emploi de ceux qui travaillent au semestre d'hiver 1979 69

CONCLUSION 71

ANNEXE 73

TABLE DES MATIERES DES TABLEAUX

		page
TABLEAU 1	: Région de provenance selon le régime d'études	18
TABLEAU 2	: Moyennes, écarts-types et médianes de l'âge des informateurs selon les constituantes et par régime d'études.	20
TABLEAU 3	: Statut de l'étudiant avant son admission à l'U.Q. selon le régime d'études par constituante	24
TABLEAU 4	: Occupation des informateurs qui étaient TTC avant admission par constituante selon le régime d'études.	25
TABLEAU 5	: Proportion d'étudiants à temps partiel selon la scolarité du père par constituante	27
TABLEAU 6	: Occupation du père selon le régime d'études par constituante	29
TABLEAU 7	: Proportion de ceux qui ont une ou plusieurs personnes à charge selon le régime d'études par constituante	30
TABLEAU 8	: Scores d'importance des raisons de choix de l'Université du Québec selon le statut avant admission par constituante	39
TABLEAU 9	: Scores d'importance des raisons de choix de l'U.Q. selon le régime d'études par constituante	42
TABLEAU 10	: Scores d'importance des raisons de choix de l'U.Q. selon les constituantes	45
TABLEAU 11	: Scores d'importance des motivations aux études universitaires selon le régime d'études par constituante	52
TABLEAU 12	: Principale source de connaissance de la constituante	54
TABLEAU 13	: Proportions relatives aux demandes d'admission à l'Université et à un programme d'études selon les constituantes	56

TABLEAU 14 : Statut de l'étudiant avant son admission à l'U.Q. selon la constituante 61

TABLEAU 15 : Statut de l'étudiant avant son admission à l'U.Q. selon le régime d'études par constituante 62

TABLEAU 16 : Proportions d'informateurs qui ne sont pas inscrits à la session d'hiver 1979 selon le régime d'études par constituante 63

TABLEAU 17 : Proportions de ceux qui ont changé de régime d'études de la première session à la deuxième session selon le régime d'études au premier semestre - par constituante 65

TABLEAU 18 : Situation de travail des inscrits au semestre d'hiver 1979 selon le régime d'études par constituante 66

TABLEAU 19 : Situation de travail des non-inscrits au semestre d'hiver 1979 selon la constituante 67

TABLEAU 20 : Statut d'emploi au semestre d'hiver 1979 selon que l'informateur est non-inscrit ou inscrit à temps partiel. 68

TABLEAU 21 : Salaire des informateurs ou situation de travail au semestre d'hiver 1979 selon la constituante - Mode(s) de l'occupation pour chacune des catégories du tableau 70

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS D'ANALYSE DU SONDAGE CROP

Voici classifiés par rubriques les faits saillants de l'analyse descriptive réalisée sur les données du sondage sur les caractéristiques socio-économiques et les motivations des étudiants de l'U.Q.A.C., l'U.Q.A.R., l'U.Q.T.R. et le C.E.U.O.Q.

Age des étudiants

1. Quelque soit le régime d'études où elles sont inscrites, les femmes sont en moyenne légèrement plus vieilles que les hommes.

2. La moyenne d'âge des femmes est aussi plus élevée pour les femmes dans les secteurs d'études où elles sont le plus fortement représentées, soit dans les sciences humaines et dans les lettres.

Statut avant l'admission à l'U.Q.

1. Les étudiants à temps partiel viennent presqu'exclusivement du marché du travail à plein temps (80,8%), une proportion de 4,2% était cependant étudiant à temps complet avant admission.

2. Les étudiants à temps complet se composent surtout d'individus qui étaient exclusivement aux études à temps complet avant leur admission (59,1%) mais aussi de 18,4% de travailleurs à temps complet.

3. Parmi ceux qui travaillaient exclusivement à temps complet avant leur admission à l'U.Q.
   - 51,3% étaient des enseignants
   - 21,9% étaient des ouvriers non spécialisés
   - 16,1% étaient des ouvriers spécialisés
   - 10,7% étaient de statut occupationnel élevé.

4. Parmi les inscrits à temps complet de l'automne 1978 qui étaient travailleurs à temps complet avant leur admission à l'U.Q., la majorité (de 62 à 69% selon la constituante) était ouvrier spécialisé ou non spécialisé.

5. Parmi les inscrits à temps partiel de l'automne 1978 qui étaient travailleurs à temps complet avant leur admission à l'U.Q., la majorité (de 50 à 59% selon la constituante) était enseignant.

6. Le principal moyen de financement de ceux qui étaient travailleurs à temps complet avant leur admission est le produit de leur travail tandis que pour ceux qui étaient exclusivement aux études à plein temps ceux-ci financent leurs études surtout par des sources autres que le travail.

Origine socio-culturelle des étudiants de l'U.Q.

1. La scolarité des pères des inscrits à temps complet est en moyenne plus élevée que la scolarité des pères des inscrits à temps artiel.

2. L'occupation des pères des inscrits à temps complet est en moyenne de niveau hiérarchique plus élevé que l'occupation des pères des inscrits à temps partiel.

3. Les étudiants inscrits à temps partiel ont davantage une ou plusieurs personnes à leur charge (42,8% d'entre eux) que les étudiants inscrits à temps complet (10,2% d'entre eux).

Raisons de choix de l'U.Q.

1. Les étudiants inscrits à temps complet et davantage encore ceux inscrits à temps partiel ont choisi l'U.Q. surtout à cause de
   - son emplacement,

- des économies qu'on peut réaliser en étudiant dans une université de la région d'appartenance
- de la qualité de ses cours.

2. Les étudiants à temps complet considèrent aussi "l'aspect plus humain d'une petite université" comme un facteur important dans leur décision de venir étudier à l'U.Q.

3. Trois raisons de choix n'ont pas été considérées comme particulièrement importantes tant par les étudiants à temps partiel que par les étudiants à temps complet. Il s'agit: de la variété des cours, de la renommée de l'U.Q. et de la qualité du milieu de vie loin des grands centres.

4. Les étudiants inscrits à l'U.Q.T.R., particulièrement ceux à temps complet, considèrent chacune des raisons de choix suggérées par le questionnaire moins importantes comparativement à l'évaluation qu'en font les étudiants des autres constituantes.

Sources de connaissance de l'U.Q.

1. Les compagnons d'étude et de travail et la présence de l'université dans le milieu constituent les deux principaux médiums de connaissance de l'U.Q.

2. La publicité de l'université et les conseillers ou professeurs constituent des médiums de connaissance de l'Université du Québec non négligeables.

3. La présence de l'université dans le milieu est significativement plus importante à l'U.Q.A.C. et à l'U.Q.A.R. qu'à l'U.Q.T.R. et au C.E.U.O.Q.

Demandes d'admission à d'autres universités ou constituantes

1. 94,5% des étudiants à temps partiel ont fait qu'une demande d'admission à la constituante où ils sont inscrits à l'automne 1978 comparativement à 64,2% des étudiants à temps complet.

2. Parmi ceux qui ont fait plus d'une demande d'admission à une constituante ou une université, 25,9% n'ont été admis qu'à la constituante où ils sont inscrits à l'automne 1978.

Déperdition du semestre d'automne ou semestre d'hiver (diplômés inclus)

1. Le tiers des inscrits à temps partiel de l'automne 1978 ne sont plus inscrits au semestre d'hiver 1979.

2. Les constituantes qui ont la plus faible proportion d'étudiants inscrits à temps complet à l'automne 1978 (le C.E.U.O.Q. et l'U.Q.A.R.) sont celles qui connaissent les plus fortes déperditions à ce régime.

Changement de régime du semestre d'automne au semestre d'hiver

Plus la proportion d'inscrits à temps complet est grande dans une constituante moins il y a, de la session d'automne à la session d'hiver, de passage du temps complet au temps partiel et plus il y a de passage du temps partiel au temps complet.

Situation de travail des non-réinscrits au semestre d'hiver 1979

Parmi ceux qui ne sont plus inscrits au semestre d'hiver 1979, 75% sont à ce moment exclusivement sur le marché du travail et 16,7% sont encore étudiants.

AVANT-PROPOS

Depuis longtemps déjà, ceux qui ont eu à réfléchir sur la question de l'origine de la clientèle de l'Université du Québec n'avaient comme matière à penser que des intuitions, souvent bien fondées, mais qui jusqu'à aujourd'hui n'ont jamais pu être confirmées de façon objective. Bien sûr, le plus souvent, ces intuitions faisaient l'unanimité dans tout le réseau mais jamais encore on n'avait entre les mains des valeurs réelles pour les spécifier à un point où il puisse être possible de les utiliser pour autre chose que de formuler des hypothèses. Le présent document présente des résultats de l'analyse d'un sondage supervisé par le service de la recherche institutionnelle de la vice-présidence à la planification, qui avait justement pour objectif de fournir des réponses objectives à des questions que bien du monde se posaient relativement aux étudiants qui fréquentent l'Université du Québec.

Le sondage dont il est question dans ce document voulait répondre particulièrement aux questions suivantes:

1. Qui sont les étudiants de l'U.Q.?
2. Comment et pourquoi choisit-on l'U.Q.?
3. Quel est le cheminement de la clientèle de l'U.Q.?
   (3 temps: avant admission, automne 1978, hiver 1978)

Il est clair que la précision et la pertinence des réponses à ces questions sont conditionnées par le contenu du questionnaire. En conséquence de quoi faudra-t-il considérer chacune des réponses comme un premier éclairage de la question. Duquel éclairage, on

peut espérer qu'il se dégage des tendances telles qu'il soit possible, non pas de répondre strictement à la question qui est posée, mais plutôt de préciser celle-ci de façon à dépasser le niveau encore trop général des questions que nous sommes actuellement contraints de poser. En fait, les résultats de la présente enquête seront surtout utiles pour mettre en situation les questions que l'on a posées plus haut à propos de la clientèle de l'U.Q. En effet, c'est le pendant de toute recherche exploratoire, comme celle-ci, que de dégrossir les questions avant d'être en mesure de vraiment y répondre.

L'enquête

Le questionnaire a été conçu de façon à recueillir auprès des étudiants de l'U.Q.A.C., l'U.Q.A.R., l'U.Q.T.R. et du C.E.U.O.Q. qui ont été sélectionnés par l'échantillon, des informations sur leurs antécédents socio-économiques, leur situation socio-professionnelle avant et après admission à l'U.Q., les raisons de choix d'une constituante de l'U.Q. de même que leurs motivations aux études universitaires.

Les entrevues ont été effectuées au téléphone par les interviewers professionnels de CROP qui avaient reçu des directives écrites. Les entrevues se sont déroulées entre le 5 et le 20 avril 1979 et ont duré 15 minutes en moyenne.

Un rapport préliminaire d'analyse a été produit par la firme CROP [1]; toutefois, celui-ci ne présentant que les distributions de fréquences de chacune des questions du questionnaire, il nous livre une image distortionnée de la clientèle de l'U.Q. en grande partie parce que le régime d'études est un facteur déterminant dans presque tous les cas.

Le fichier des données du sondage a été monté sur le système d'exploitation SPSS et toutes informations relatives ou complémentaires au présent document peuvent être obtenues en s'adressant au service de la recherche institutionnelle de la vice-présidence à la planification (tél.: 657-2243).

L'échantillon

L'échantillon a été tiré selon la méthode du hasard systématique à partir des statistiques d'inscription à la session d'automne 1978. Ont été exclues de l'échantillon, les catégories d'étudiants suivantes: auditeurs, étudiants de niveau collégial, étudiants péri-universitaires, étudiants qui ont abandonné leurs études au cours de la session et qui ont obtenu le remboursement de leurs frais de scolarité et étudiants étrangers ayant un visa d'étudiant.

L'échantillon comprenait 1471 cas répartis comme suit: 400 à l'U.Q.A.C., 300 à l'U.Q.A.R., 477 à l'U.Q.T.R. et 294 au C.E.U.O.Q. Les taux de réponses à l'entrevue ont été respectivement de 83% pour l'U.Q.A.C., 72% pour l'U.Q.A.R., 81% pour l'U.Q.T.R. et de 71% pour le C.E.U.O.Q.

---

1. Delude-Clift, Camille, Caractéristiques socio-économiques et motivations des étudiants de l'U.Q.A.C., de l'U.Q.A.R., de l'U.Q.T.R. et du C.E.U.O.Q., CROP, Montréal, mai 1979, 66 pages.

L'échantillon est représentatif par constituante pour le sexe, le régime d'études, le cycle d'études et le secteur d'études. Les écarts observés entre les paramètres de la population et les statistiques de l'échantillon ne dépassent pas 3% sauf dans le cas du secteur des sciences humaines à l'U.Q.A.R. où on observe une sous-représentation de l'ordre de 5%.

L'analyse et l'interprétation des résultats

Pour ce qui est de la méthodologie d'analyse, soulignons que toutes les statistiques d'association et les différences de pourcentage commentées dans ce texte peuvent être considérées comme statistiquement significatives sauf indication de notre part.

Le lecteur remarquera que les totaux de certains tableaux diffèrent quelque peu comparativement à l'échantillon original (1144 cas valides) à cause des valeurs manquantes. L'on sait que les programmes SPSS utilisés pour ce travail éliminent les cas pour lesquels il y a une valeur manquante à une variable, ce qui provoque de légères variations lorsqu'on travail avec plusieurs variables en même temps.

Enfin, il arrive que des statistiques citées au niveau de l'analyse ne font référence à aucun des tableaux du texte; dans ces cas, les lecteurs intéressés peuvent se référer à la liste informatisée qui accompagne ce document.

CHAPITRE 1:

LE PORTRAIT DE L'ETUDIANT DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC

1.1 Introduction

Ce premier chapitre a pour objectif de dresser le portrait robot du client-type de l'Université du Québec. Pour arriver à cette fin, nous allons, à partir des données disponibles sur le statut avant admission et les caractéristiques socio-économiques des informateurs, tenter de faire une typologie [1] fondée sur la dichotomie étudiant à temps complet (TC)étudiant à temps partiel (TP). Autrement dit, nous allons essayer de répondre à la simple question: "Qui sont les étudiants de l'U.Q.?" lorsqu'on les distingue selon le régime d'études auquel ils appartiennent.

Procédant d'une logique qui va du général au particulier, nous allons d'abord décrire d'une façon globale chacun des deux types d'étudiants de l'U.Q. Nous insistons sur le fait que les caractéristiques spécifiant les deux grandes catégories de clientèle ne constituent que de grandes tendances qui en aucun temps ne pourrons être interprétées comme des traits associés exclusivement à un type plutôt qu'à un autre. Ces caractéristiques ont plutôt une valeur de probalité en ce sens qu'elles sont associées le plus souvent à un type comparativement à l'autre.

L'étudiant à temps complet est celui qui, d'une façon générale, a, en probabilité, le plus de chance d'être:

1. plus jeune comparativement à l'ensemble des étudiants, il est en moyenne dans la vingtaine ($\bar{x} = 23,5$, $s = 4,3$)
2. majoritairement de sexe masculin (6 hommes pour 4 femmes)
3. de ne pas avoir été au travail à temps complet avant admission

(1) Voir le tableau 1 en annexe. Ce tableau constitue la structure autour de laquelle ce chapitre a été écrit.

4. d'avoir été exclusivement étudiant à temps complet avant admission
5. de ne pas avoir de responsabilités familiales (personnes à charge)
6. d'avoir un père dont la scolarité est supérieure à la scolarité médiane de l'ensemble des pères des étudiants (6 étudiants TC sur 10 ont un père dont la scolarité est supérieure à la médiane de l'ensemble).

De façon corollaire,

L'étudiant à temps partiel (celui qui compose majoritairement la clientèle de l'U.Q.) de son côté, a, en probabilité, le plus de chance d'être:

1. plus vieux comparativement à l'ensemble des étudiants, il est en moyenne dans la trentaine ($\bar{x} = 32,99$, $s = 7,35$)
2. d'avoir été au travail à temps complet avant son admission
3. de ne pas avoir été exclusivement étudiant à temps complet avant admission
4. d'avoir des responsabilités familiales (personnes à charge)
5. d'avoir un père dont la scolarité est inférieure à la médiane de l'ensemble des pères des étudiants (6 étudiants TP sur 10 ont un père dont la scolarité est inférieure à la médiane de l'ensemble).

Plus spécifiquement, les grandes tendances que nous venons de présenter demeurent sensiblement les mêmes d'une constituante à une autre. Mais pour saisir la réelle teneur de ces directions, nous allons passer en revue chacune des variables utilisées pour la typologie [1]. A l'occasion, nous introduirons d'autres

(1) Il s'agit de l'âge, du statut avant admission, du nombre de personnes à charge et de la scolarité du père).

variables qui sont dépendantes ou intimement reliées aux cinq éléments retenus pour la description de la clientèle de l'U.Q.

1.2 Provenance régionale des clientèles de l'Université du Québec

Au moment de faire leur demande d'admission à la constituante de l'Université du Québec où ils étaient inscrits à l'automne dernier, 49% des étudiants du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois habitaient l'Outaouais et 42% le Nord-Ouest, soit 91% des étudiants qui proviennent des deux régions où est implanté le C.E.U.O.Q., 82% des étudiants de l'U.Q.A.C. habitaient le Saguenay, 68% des étudiants de l'U.Q.A.R. habitaient la Gaspésie et 62% des étudiants de l'U.Q.T.R. habitaient la Mauricie. Une forte majorité des étudiants proviennent donc de la région où est située la constituante qu'ils fréquentent: 9 étudiants sur 10 au C.E.U.O.Q., 8 sur 10 à l'U.Q.A.C. et environ les deux tiers à l'U.Q.A.R. et à l'U.Q.T.R. Dans le cas de l'U.Q.A.R., 27% des étudiants proviennent de la région de Québec et dans celui de l'U.Q.T.R., 17% proviennent de la région de Montréal, et 13% de celle de Québec. Lorsqu'on observe les distributions des informateurs par région de provenance selon le régime d'études, les tendances que nous venons de décrire demeurent sensiblement les mêmes.

1.3 Analyse descriptive de l'âge

Il est certain que l'analyse de la distribution de la clientèle de l'U.Q. sur un critère comme l'âge ne risque pas de nous donner une information très susceptible de surprendre. Mais l'analyse descriptive[1] de cette variable n'en demeure pas moins intéressante

(1) L'analyse de cette variable repose sur l'utilisation de mesures statistiques dont nous commentons l'interprétation en annexe.

TABLEAU 1: REGION DE PROVENANCE SELON LE REGIME D'ETUDES PAR CONSTITUANTE

		Gaspésie	Saguenay	Québec	Trois-Rivières	Cantons de l'est	Montréal	Outaouais	Nord-Ouest	Côte Nord	Nouveau Québec	Autre	Total
UQAC	Temps complet		86,5%	4,8%		1,0%	1,9%		1,0%	1,9%		2,9%	100% N=104
	Temps partiel	0,4%	81,0%	4,9%			0,9%	0,4%	0.9%	11,5%			100% N=226
UQAR	Temps complet	66,7%		25,5%		3,9%					2,0%		100% N=51
	Temps partiel	68,7%		27,1%								0,6%	100% N=166
UQTR	Temps complet	1,1%	3,2%	10,1%	59,0%	2,1%	20,2%	0,5%	1,1%	2,1%		0,5%	100% N=188
	Temps partiel	1,5%	1,0%	16,2%	65,2%	1,0%	13.6%		0,5%	1,0%			100% N=198
CEUOQ	Temps complet					2,3%	4,7%	48,8%	41,9%			2,3%	100% N=43
	Temps partiel			1,2%	0,6%		3,6%	49,7%	41,8%			3,0%	100% N=165
UQAM	Temps complet	0,6%	1,2%	4,1%	1,5%	3,8%	86,0%	0,9%	0,9%				100% N=342
	Temps partiel	0,2%	1,0%	1,0%	0,2%		96,9%		0,2%				100% N=419

pour autant. En effet, les données recueillies par le sondage nous livrent des informations objectives qui seront utiles à une connaissance plus précise des clientèles particulières de l'U.Q. Nous avons, entre autres, étudié l'âge selon qu'il se distribuait par constituante, régime d'études, sexe, base d'admission, grand secteur CLARDER et cycle d'études. Nous ne commenterons toutefois que les faits saillants de ces analyses.

Naturellement, comme on devait s'y attendre, (en fonction de la représentativité de l'échantillon) les étudiants à temps complet sont plus jeunes que ceux à temps partiel. D'ailleurs, c'est la distinction de régime qui explique la moyenne d'âge relativement élevée (29,78 ans) de l'ensemble des étudiants; en effet, si on observe la moyenne de l'âge selon la constituante, on se rend compte que celle-ci est d'autant plus élevée que le nombre d'étudiants à temps partiel est grand (voir tableau 1 en annexe, pour chacune des constituantes), citons par exemple le cas de l'U.Q.T.R. qui avec la plus faible moyenne d'âge (27,47 ans) est la constituante où il y a le moins d'étudiants à temps partiel (51,3%) (et de façon corollaire le plus d'étudiants à temps complet).

Il est cependant intéressant de souligner le fait, d'une part, de la relative homogénéité de la distribution d'âge des étudiants à temps complet (écarts-types variant autour de 4 ans) et, d'autre part, de la dispersion marquée de la distribution d'âge des étudiants à temps partiel (écarts-types variant autour de 7 ans). Ce qui peut se traduire grossièrement de la façon suivante: les étudiants à temps complet ont tendance à être d'âge relativement semblable tandis que les étudiants à temps partiel sont d'âge plus disparate. D'ailleurs, l'étendue de chacune des deux distributions pour l'ensemble des informateurs nous fait saisir clairement cette situation: les étudiants TC ont de 19 ans à 47 ans et les étudiants TP ont de 17 ans à 65 ans (voir tableau 2).

TABLEAU 2: MOYENNES, ECARTS-TYPES ET MEDIANES DE L'AGE DES INFORMATEURS SELON LES CONSTITUANTES ET PAR REGIME D'ETUDES

Constituante	Régime	$\bar{X}$	S	Médiane	Minimum	Maximum
U.Q.A.C.	T.complet	23,25	4,03	21,54	19	40
	T.partiel	33,32	7,33	32,86	21	58
U.Q.A.R.	T.complet	26,08	7,20	23,19	19	47
	T.partiel	34,14	7,89	32,48	17	65
U.Q.T.R.	T.complet	22,89	3,19	22,07	19	38
	T.partiel	31,83	6,66	31,38	20	60
C.E.U.O.Q.	T.complet	23,88	3,83	20,25	19	32
	T.partiel	32,79	7,48	31,23	19	57
U.Q.A.M.	T.partiel	31,2	-	-	-	-
ENSEMBLE	T.complet	23,52	4,32	22,22	19	47
	T.partiel	32,99	7,35	32,09	17	65

Une autre caractéristique est à retenir, il s'agit de la concentration des cas en deçà de la moyenne (voir tableau 2). Cependant, cette concentration est plus prononcée lorsqu'il s'agit des étudiants à temps complet (elle varie de 58% à 74% selon la constituante) ce qui nous permet d'avancer que les valeurs extrêmes influençent davantage la moyenne de ces étudiants, tandis que dans le cas des étudiants à temps partiel, la répartition des cas de chaque côté de la moyenne a des tendances symétriques.

Les tendances que nous venons de décrire sont valables autant pour l'ensemble des étudiants échantillonnés que pour chacune des constituantes. Soulignons le cas de l'U.Q.A.R. qui, à première vue, pourrait nous sembler marginale avec d'une part une moyenne d'âge des étudiants à temps complet de 26,08 ans comparativement à 23,52 pour l'ensemble et, d'autre part, un écart-type de 7,2 ans comparativement à 4,32 pour l'ensemble. Cette situation s'explique par le fait que l'U.Q.A.R. est la constituante où la médiane est le plus nettement inférieure à la moyenne (Mdn 23.19 $\bar{X}$ 26,08) ce qui est l'indice d'une influence marquée des valeurs extrêmes supérieures. D'ailleurs, si on observe l'étendue des distributions d'âge de chacune des constituantes, on remarquera que l'U.Q.A.R. est la constituante qui a la plus grande étendue (voir tableau 2). De plus, lorsqu'on compare ces résultats avec ceux du fichier étudiant on se rend effectivement compte que la moyenne de l'échantillon surestime la moyenne de la population sous l'influence des valeurs extrêmes. En effet, la moyenne d'âge des étudiants à temps complet de l'U.Q.A.R. est 23,24 ans en réalité.

Enfin, pour ce qui est des distributions d'âge observées à partir d'autres variables, soulignons les faits suivants:

1. les femmes ont tendance à être légèrement plus vieilles (en moyenne) que les hommes lorsqu'on contrôle le régime d'études et la base d'admission et ce pour chacune des constituantes. Cette relation se spécifie lorsqu'on contrôle le grand secteur CLARDER. En effet, la tendance subsiste que pour les secteurs des sciences humaines et des lettres ou incidemment on retrouve de fortes concentrations de femmes particulièrement dans le secteur des lettres où il y a plus de femmes que d'hommes.
2. les informateurs qui sont admis sur une base adulte sont d'âge moyen nettement plus vieux que ceux admis sur la base d'un diplôme. Cette relation est vraie pour chacune des constituantes lorsqu'on contrôle le sexe et le régime d'études.

1.4 Le statut qu'occupaient les informateurs avant leur admission

Le statut de l'étudiant avant son admission à l'Université du Québec est sans contredit la variable la plus intéressante de cette typologie. En effet, elle est à la fois celle qui est le plus fortement associée au régime d'études (association 0,67) et en même temps celle qui surprend le plus quant aux attentes qu'on aurait pu avoir à son sujet. On peut dire sans se tromper que la croyance est fort répandue selon laquelle l'étudiant à temps complet est un individu qui vient presqu'irrémédiablement du secteur des études (collégial) et encore plus que l'étudiant à temps partiel est un individu qui vient presqu'exclusivement du marché du travail. Dans les faits, la composition des régimes d'études selon le statut avant admission observée pour l'ensemble de l'échantillon n'est pas aussi homogène:

- Bien sûr pour ce qui est du temps partiel, on y retrouve presqu'exclusivement des informateurs qui étaient en situation de travail à plein temps (80,8%).
- Mais quant au temps complet, on sera surpris d'y retrouver seulement 59,1% d'informateurs qui étaient aux études à plein temps avant leur admission et 18,4% qui étaient travailleurs à temps complet.

Nous avons étudié la relation du statut avant admission avec le régime à partir d'une classification tenant compte de la situation décrite plus haut. Nous avions donc les catégories suivantes:

- Ceux qui avant admission: 1. travaillaient à temps complet [1]

(1) Ce sont ceux qui, avant admission, occupaient un emploi à temps complet: ceux-ci pouvaient aussi être étudiants à temps partiel: cette catégorie est le référent empirique d'une forte intégration au marché du travail (sur un axe temporel v.g. permanence).

2. étudiaient exclusivement à temps complet [1]
3. travaillaient à temps partiel, étaient chômeurs ou inactifs (catégorie: autre)[2]

L'analyse du tableau 3, nous révèle que la relation observée pour l'ensemble de l'échantillon demeure sensiblement la même lorsqu'on l'observe par constituante. Il faut cependant souligner le cas particulier du C.E.U.O.Q. où on retrouve au temps complet qu'une très faible proportion d'informateurs qui étaient exclusivement étudiants à temps complet avant leur admission (23,3%) la majorité d'entre eux provenant du travail à temps complet (37,5%) et des statuts mixtes (autre : 39,5%).

Enfin, si on observe la distribution globale (voir Total) du statut avant admission, on retrouve 59,7% d'étudiants qui étaient travailleurs à temps complet.

(1) Ce sont ceux qui, avant admission, étaient exclusivement étudiants à temps complet: cette catégorie est le référent empirique de l'absence de contrainte économique et d'un lien étroit avec le secteur des études (sur un axe temporel v.g. continuité).

(2) Ce sont ceux qui, avant admission, étaient soit travailleurs à temps partiel, soit étudiants à temps partiel et travailleurs à temps partiel, soit étudiants à temps complet et travailleurs à temps partiel, soit chômeurs, soit inactifs. Cette catégorie est le référent empirique d'une ambivalence de statut et d'une instabilité ou fragilité économique.

TABLEAU 3: STATUT DE L'ETUDIANT AVANT SON ADMISSION A L'U.Q. SELON LE REGIME D'ETUDES PAR CONSTITUANTE

		Exclusivement étudiant TC	Travail à temps complet	Autre	
		%	%	%	N
U.Q.A.C.	TC	58,7	12,5	28,8	104
	TP	4,0	80,1	15,9	226
U.Q.A.R.	TC	52,0	28,0	20,0	50
	TP	2,4	80,7	16,9	166
U.Q.T.R.	TC	69,3	14,8	15,9	189
	TP	9,1	76,3	14,6	198
C.E.U.O.Q.	TC	23,3	37,2	39,5	43
	TP	0,6	87,3	12,1	165
ENSEMBLE	TC	59,1	18,4	22,5	386
	TP	4,2	80,8	15,0	755
TOTAL		22,8	59,7	17,5	1 141

Cette proportion étant appréciable, il est naturel de se demander quel était le statut occupationnel précis de ces individus. Or:

> On y retrouve majoritairement des enseignants (51,3%) suivent les ouvriers non spécialisés (21,9%) et les ouvriers spécialisés (16,1%), le reste (10,7%) étaient de statut occupationnel supérieur.

Maintenant, si on étudie la distribution des individus qui étaient travailleurs à temps complet avant leur admission selon le statut occupationnel, en contrôlant le régime d'études, on se rend compte (et ce pour chaque constituante) que les étudiants à temps complet se recrutent majoritairement chez les ouvriers spécialisés et non spécialisés tandis que les étudiants à temps

partiel se recrutent chez les enseignants (voir tableau 4). Ce qui peut se résumer comme suit:

1. parmi les étudiants à temps complet qui étaient travailleurs à temps complet avant admission la plus grande proportion était ouvrier non spécialisé ou spécialisé (de 62 à 69% selon la constituante)
2. parmi les étudiants à temps partiel qui étaient travailleurs à temps complet avant admission, la plus grande proportion (de 50 à 59% selon la constituante) était enseignant.

TABLEAU 4: OCCUPATION DES INFORMATEURS QUI ETAIENT TTC AVANT ADMISSION PAR CONSTITUANTE SELON LE REGIME D'ETUDES

	U.Q.A.M.		U.Q.A.C.		U.Q.A.R.		U.Q.T.R.		C.E.U.Q.Q.	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
	%		%		%		%		%	
Profession libérale	,7	2,2		1,9	4,2	1,4	4,1	1,8		0,7
Professionnel	4,1	7,5	3,2	3,4	8,3	2,0	4,1	3,0	14,3	4,8
Administrateur	2,0	3,9		6,8		2,7	0	4,2		4,8
Gérance	2,0	0,8		1,9		0,7	2,4	0,6		1,4
Ouvrier spécialisé	19,0	21,0	12,9	13,6	25,0	20,3	20,4	16,4	19,0	12,4
Ouvrier non spécialisé	60,6	29,6	54,8	13,1	37,5	14,2	55,1	15,2	47,6	25,5
Enseignants (tous niveaux)	10,2	33,7	29,0	59,2	25,0	58,8	14,3	58,8	19,0	50,3
			100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
			31	206	24	148	49	165	21	145

Enfin, terminons en disant que le statut avant admission explique en grande partie le mode de financement des études. La relation s'exprime de la façon suivante:

1. la presque totalité (89,7% pour l'ensemble) de ceux dont le statut avant admission était le travail à temps complet financent leurs études par les ressources de ce travail,
2. la majorité (73% pour l'ensemble) de ceux dont le statut avant admission était exclusivement les études à temps complet financent leurs études soit par des économies, des prêts et/ou bourses soit par leurs parents,
3. ceux qui étaient d'autres statuts avant admission financent leurs études surtout par le travail à temps partiel (30,3%), le travail à temps complet (19,2%) et les conjoints (13,1%).

1.5 La scolarité du père

La relation observée entre la scolarité du père et le régime d'études est légère (corrélation de .204 pour l'ensemble), mais elle n'en demeure pas moins significative. En effet:

plus la scolarité du père de l'informateur est élevée plus il est probable que ce dernier soit inscrit à temps complet - de la même façon moins la scolarité du père de l'informateur est élevée plus ce dernier a de chances d'être inscrit à temps partiel.

Cette tendance subsiste pour chacune des constituantes comme on peut le voir au tableau 5. L'existence en soi de cette relation, même si elle est faible, constitue un argument significatif de la plus grande ouverture de l'Université du Québec aux couches sociales qui ont les antécédents culturels les plus limités. En effet, la politique des certificats et la règle d'âge qu'applique avec force

l'Université du Québec attirent plus facilement des clientèles qui s'inscrivent à temps partiel et qui sont les plus susceptibles d'appartenir aux couches socio-culturelles les plus faibles.

TABLEAU 5 : PROPORTION D'ETUDIANTS A TEMPS PARTIEL SELON LA SCOLARITE DU PERE PAR CONSTITUANTE

Constituantes	Scolarité du père					
	moins de 5 ans	de 5 à 7 ans	de 8 à 9 ans	de 10 à 11 ans	de 12 à 15 ans	16 ans et plus
U.Q.A.C.	88,2	73,3	59,7	63,4	57,9	57,9
U.Q.A.R.	81,8	81,8	73,9	59,1	73,1	
U.Q.T.R.	64,9	61,3	53,0	34,1	41,7	29,2
C.E.U.O.Q.	82,2	81,9	86,4	87,0	61,9	73,3
U.Q.A.M.	69,2	60,1	56,3		53,4	37,5
ENSEMBLE	78,8	72,9	62,4	56,9	54,5	47,5

1.6 L'occupation du père

On observe le même genre de relation entre l'occupation du père et le régime d'études que dans le cas précédent. C'est toujours une relation faible mais tout de même significative. C'est une tendance qu'il ne faut pas négliger dans la mesure où elle semble vouloir renforcer le point de vue selon lequel les couches socio-économiquement faibles ont davantage accès à l'université lorsque celle-ci s'adapte à ce genre de clientèle en lui offrant des conditions d'accès qui tiennent compte du contexte dans lequel elle évolue, c'est-à-dire un contexte de mobilité régionale,

(que l'U.Q. respecte par sa décentralisation) et un contexte de dépendance économique au marché du travail (que l'U.Q. respecte en offrant un vaste éventail de cours à temps partiel). Quoique les catégories d'occupation disponibles pour l'analyse ne sont pas idéales [1], elles nous permettent tout de même de percevoir les grandes tendances qui sont les suivantes:

> Plus le niveau occupationnel du père de l'étudiant est élevé, plus ce dernier a de chances d'être à temps complet et, inversement, moins le niveau d'occupation du père est élevé, plus l'étudiant a de chances d'être à temps partiel.

En fait, la tendance est vraiment claire lorsqu'on compare les catégories occupationnelles extrêmes (voir tableau 6). C'est-à-dire les occupations de hiérarchie supérieure [2] et les agriculteurs: en effet, lorsque le père est d'occupation du premier type, 52,9% des étudiants sont inscrits à temps complet, tandis que si le père est agriculteur seulement 16,9% des étudiants sont inscrits à temps complet.

La relation demeure vraie lorsqu'on l'envisage selon les constituantes, sauf pour le C.E.U.O.Q. ou celle-ci s'exprime d'une façon presqu'aléatoire. Signalons toutefois que, comparativement aux autres catégories occupationnelles au C.E.U.O.Q. les agriculteurs sont ceux où on retrouve proportionnellement le plus d'étudiants à temps partiel.

(1) On doit considérer ces catégories comme un découpage très grossier de la hiérarchie occupationnelle. Toute les analyses réalisées avec cette variable doivent être prises avec "réserves". Elles ne peuvent être utiles et fiables que pour faire ressortir des tendances générales.

(2) Cette catégorie occupationnelle regroupe les professions libérales, les professionnels et les administrateurs.

TABLEAU 6: OCCUPATION DU PERE SELON LE REGIME D'ETUDES PAR CONSTITUANTE

	Libérale, professionnel et administrateur		Gérant		Ouvrier spécialisé		Ouvrier non-spécialisé		Agriculteur	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
U.O.A.M.	61,8	38,2 N=110	21,5	78,5 N=65	46,0	54,0 N=242	42,6	57,4 N = 250	24,5	75,5 N=53
U.Q.A.C.	50,0	50,0 N = 28	34,1	65,9 N=41	41,1	58,9 N = 95	27,6	72,4 N = 116	6,7	93,3 N=45
U.Q.A.R.	75,0	25,0 N = 8	38,5	61,5 N=26	26,1	73,9 N = 46	18,5	81,5 N = 81	13,5	86,5 N=52
U.Q.T.R.	62,2	37,8 N=37	69,8	30,2 N=53	50,0	50,0 N = 98	43,7	56,3 N = 126	30,2	69,8 N=63
C.E.U.O.Q.	21,4	78,6 N=14	29,6	70,4 N=27	17,5	82,5 N = 57	23,8	76,3 N = 80	8,7	91,3 N=23
ENSEMBLE	52,9	47,1 N=87	46,9	53,1 N=147	37,2	62,8 N = 296	30,0	70,0 N = 403	16,9	83,1 N=183

1.7 Occupation et scolarité de la mère

La mère de la plupart des étudiants ne travaille pas (82% pour l'ensemble) à l'extérieur de la maison et ce quel que soit le régime d'études de ceux-ci. La proportion d'étudiants dont la mère a fait des études de niveau secondaire est plus élevée comparativement à la même proportion observée pour les pères (8% de plus, pour l'ensemble) et ce invariablement quel que soit le régime d'études.

1.8 Les personnes à charge

Nous avons traité cet élément de la typologie à partir de la dichotomie "avec ou sans personne à charge".

Comme on peut le remarquer au tableau 7, le fait d'avoir une ou des personnes à charge est surtout caractéristique des étudiants inscrits à temps partiel: il y a plus ou moins 40% des inscrits à temps partiel de chaque constituante qui sont dans cette situation tandis que c'est le cas de ± 10% des inscrits à temps complet. Il est quand même surprenant de constater que la proportion d'inscrits à temps partiel qui ont une personne à charge ne soit pas plus élevée; le statut civil de ceux-ci nous aurait sans doute été utile pour l'expliquer mais l'information n'était malheureusement pas disponible dans le sondage.

TABLEAU 7: PROPORTION DE CEUX QUI ONT UNE OU PLUSIEURS PERSONNES A CHARGE SELON LE REGIME D'ETUDES PAR CONSTITUANTE

	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ	Ensemble
Temps complet	13,5%	8,3%	6,9%	18,6%	10,2%
Temps partiel	39,8%	44,2%	40,4%	48,5%	42,8%

CHAPITRE 2:

LE PROCESSUS DE CHOIX D'UNE UNIVERSITE

2.1 Introduction

Une des questions importante que voulait explorer le sondage était celle du processus de choix d'une université. On voulait savoir entre autres:

- pourquoi l'informateur a choisi une des constituantes de l'U.Q. pour ses études universitaires?
- qu'est-ce qui a poussé l'informateur à faire des études universitaires?
- comment celui-ci a-t-il connu la constituante qu'il fréquente?
- quel a été le contexte de l'inscription des informateurs?
  - . ceux-ci ont-ils fait plusieurs demandes d'admission à des universités constituantes?
  - . ceux-ci ont-ils été admis ou refusés à plusieurs universités ou constituantes?
  - . ceux-ci ont-ils fait plusieurs demandes d'admission aux programmes d'études?
  - . les inscrits de l'U.Q. sont-ils des premiers choix?

Ce chapitre a justement pour objectif de répondre à toutes ces questions. Sommairement, après avoir analysé les données disponibles à ce sujet, nous pouvons souligner les faits qui suivent:

- le processus de choix d'une université est nettement différent selon le statut avant admission et le régime d'études. En fait, on identifie aux informateurs qui sont inscrits à temps partiel à l'automne 1978, quatre principales raisons de choix de l'U.Q.:
  - . son emplacement,
  - . la possibilité d'y suivre des cours à temps partiel,
  - . les économies réalisées grâce à sa proximité,
  - . la qualité de ses cours.

- Pour ce qui est des individus qui étaient inscrits à temps complet au premier semestre, ceux-ci accordent à la raison de choix "aspect plus humain d'une petite université" plus d'importance que ne le font les étudiants inscrits à temps partiel. Soulignons, toutefois, que si on exclut la raison "possibilité de suivre des cours à temps partiel" les raisons associées en importance au temps partiel le sont aussi pour le temps complet.

- L'U.Q.T.R. est une constituante différente lorsqu'on la compare aux autres constituantes quant à l'importance qu'elle accorde aux différentes raisons de choix de l'U.Q. En particulier, ses informateurs accordent beaucoup moins d'importance à l'ensemble des raisons de choix de l'U.Q. qui leur étaient proposées dans le questionnaire.

- Dans l'ensemble, les données décrivant le processus de choix d'une université mettent en relief les disparités régionales qui existent entre l'U.Q.T.R. et l'U.Q.A.R. Plus spécifiquement, celles-ci confirment, d'une part, la plus grande mobilité de la clientèle de la région de l'U.Q.T.R. et, d'autre part, la dépendance et le peu d'alternatives que connaît la clientèle de la région de l'U.Q.A.R.

- Les principaux moyens grâce auxquels les étudiants connaissent l'U.Q. sont la "présence de l'université dans le milieu" et "leurs pairs".

- Relativement à ce qui motive les étudiants de l'U.Q. à entreprendre des études universitaires, nous ne pouvons pas dire grand chose si ce n'est que "l'acquisition de connaissances" semble être une motivation plus importante que les autres.

- Enfin, pour ce qui est des demandes d'admission à d'autres universités ou constituantes que celle où sont inscrits les informateurs ce sont bien sûr surtout les inscrits à temps complet qui le font dans une proportion variant autour de 40%. De ceux-là une faible proportion, si on considère qu'on doive la rapporter sur l'ensemble de l'échantillon (30,1%) ne sont pas admis qu'à la constituante de l'U.Q. où ils sont inscrits au moment du sondage. Ce qui veut dire qu'il a en définitive peu de derniers choix à l'U.Q.

Nous examinerons plus en détail, dans les pages qui suivent, ces quelques grandes tendances que nous venons d'exposer brièvement.

2.2 Les raisons de choix de l'U.Q.

Telles que présentées dans le questionnaire, chacune des raisons de choix [1] d'une constituante de l'U.Q. était lue à l'informateur de façon à ce que celui-ci se prononce (pour chacune à la fois) sur le degré d'importance [2] de celle-ci dans sa décision de s'inscrire à l'Université du Québec.

L'informateur donnait donc à chacune des raisons un score d'importance [3] qui peut s'exprimer numériquement de façon à constituer un indice d'importance [4] lorsqu'on considère la somme des scores donnés

(1) Les raisons suggérées aux informateurs étaient les suivantes: l'emplacement de l'Université du Québec dans la région/la variété des programmes offerts/la qualité du milieu de vie, loin des grands centres/la renommée de l'Université du Québec/ l'aspect plus humain d'une petite université/la possibilité de suivre des cours à temps partiel/la qualité des cours et des programmes offerts/les économies réalisables en continuant de demeurer dans la région. Ces raisons se limitent à celles sélectionnées par CROP pour le sondage. Il existe sûrement d'autres raisons, mais la forme de la question les écarte (question fermée). Cela ne constitue pas une tare en soi, mais il aurait quand même été intéressant de prévoir une question ouverte dans laquelle l'informateur aurait eu l'occasion de libeller lui-même sa principale raison de choix.
(2) Il y avait 4 catégories: très importante, assez importante, peu importante, pas importante du tout.
(3) Score: mesure unique et directe qui se rapporte à un seul informateur.
(4) Indice: mesure composite qui se rapporte à plus d'un informateur.

à une raison par un ensemble d'individus. En effet, on attribuait le score 3 pour la catégorie "très important" en décroissant jusqu'à 0 pour la catégorie "pas important du tout".

Ainsi, par exemple, on peut évaluer l'importance qu'accorde le sous-ensemble des hommes à la raison de choix "la qualité des cours", en additionnant chaque score attribué à cette raison par le sous-ensemble des hommes, le score total peut être ensuite standardisé [1] en un indice variant théoriquement de 0 à 1 tel que 0 exprime que la raison est considérée comme d'importance "minimale" (i.e. pas importante du tout) et 1 exprime que la raison est d'importance "maximale" (i.e. très importante).

Plus l'indice sera près de 1, plus l'importance de la raison sera grande et, plus l'indice sera près de 0, moins l'importance de la raison sera grande. On peut aussi interpréter l'indice comme une proportion d'importance. Ainsi, par exemple, un indice de 0,78 pourrait s'interpréter de la façon suivante: le sous-ensemble qui a évalué la raison R accorde 78% de l'importance que l'échelle lui permet théoriquement de lui accorder.

De plus, on peut utiliser l'indice pour deux types de comparaison:
1) pour comparer l'importance accordée à une raison R par deux ou plusieurs sous-ensembles d'informateurs. Par exemple, les indices évalués à la raison "qualité des cours" pour les hommes et les femmes;
2) pour comparer l'importance accordée à deux ou plusieurs raisons pour un sous-ensemble S. Par exemple, la comparaison de l'importance accordée à l'U.Q.T.R. pour les raisons "qualité de cours" et "renommée de l'U.Q.".

(1) En tenant compte pour le sous-groupe concerné du score total maximal possible et score total minimal possible.

Comme on peut le constater l'indice peut être utilisé aussi bien sûr sur un axe horizontal (les sous-ensembles) que sur un axe vertical (les raisons).

2.2.1 Analyse des résultats

Tel que nous venons de le présenter l'indice d'importance a été calculé pour plusieurs sous-ensembles constitués par les catégories des variables [1]: constituante, régime d'études et statut avant admission. Nous pouvons alors évaluer l'importance de chacune des raisons de choix de l'U.Q. pour n'importe quelle des catégories de ces variables. Mais avant de présenter nos résultats, il est important de préciser les ordres de grandeur "critiques" (seuils) de notre indice.

Comme nous l'avons signalé plus haut, notre indice varie théoriquement (on parle de possibilité numérique de l'indice) de 0 à 1, mais en pratique, l'indice n'atteint jamais ses extrêmes (0 ou 1). En effet, la valeur maximale [2] observée [3] est de 0,85 et la valeur minimale [4] est de 0,32. Comme on le voit, le maximum est presqu'atteint, tandis qu'on demeure relativement éloigné du minimum, ce qui peut nous permettre de croire que les raisons de choix retenues seraient stratégiques

(1) Nous aurions pu utiliser d'autres variables pour cette partie de notre analyse, mais comme l'indice d'importance a été calculé "à la mitaine", nous nous sommes limités à l'essentiel.
(2) La valeur maximale (1,00) est obtenue dans la situation où tous les informateurs du sous-ensemble considéré (par exemple: les hommes) auraient attribué le score 3 (très importante) à une raison R donnée.
(3) Cette valeur est relative à tous les sous-ensembles considérés dans ce texte.
(4) La valeur minimale (0,00) est obtenue dans la situation où tous les informateurs du sous-ensemble considéré (par exemple: les hommes) auraient attribué le score 0 (pas importante du tout) à une raison donnée.

en ceci que dans aucun des cas considérés (les sous-ensembles), les raisons sélectionnées pour l'enquête sont estimées comme d'aucune importance. Enfin, disons que, d'une façon générale, si on tient compte de l'ensemble des indices que nous avons produits, un score ≥ 0,70 peut être considéré comme celui d'une importance appréciable (plus forte que la moyenne).

Selon le statut avant admission

Rappelons tout d'abord la classification de cette variable qui se compose de trois catégories [1] qui sont:

1. les travailleurs à temps complet (TTC)
2. les étudiants à temps complet (ETC)
3. les autres (A).

En clair, les travailleurs à temps complet choississent [2] l'U.Q. pour des raisons nettement différentes des étudiants à temps complet; de même, les autres (ceux au statut ambivalent) choississent en gros l'U.Q. pour des raisons semblables aux travailleurs à temps complet.

(1) Nous avons commenté chacune de ces catégories plutôt au chapitre un.
(2) C'est-à-dire qu'ils accordent plus d'importance à certaines raisons par rapport à d'autres raisons et vice versa. Aussi, faut-il toujours interpréter les résultats commentés dans ce texte comme de grandes tendances qui sont en mesure de nous aider à tracer les lignes directrices du processus de choix d'une université.

Si on observe les indices d'importance du tableau 8, on se rend compte:

1. que les travailleurs à temps complet et les autres accordent plus [1] d'importance que les étudiants à temps complet à la raison de choix: "emplacement de l'U.Q.". Cette relation subsiste pour toutes les constituantes à l'exclusion du C.E.U.O.Q.[2]

2. que les travailleurs à temps complet et les autres accordent plus d'importance que les étudiants à temps complet à la raison de choix: "possibilité de suivre des cours à temps partiel". Soulignons que les "travailleurs à temps complet" accordent aussi plus d'importance à cette raison que les "autres" (sauf à l'U.Q.A.R.). Cette relation demeure même lorsqu'on contrôle par constituante.

3. que les travailleurs à temps complet accordent plus d'importance que les étudiants à temps complet à la raison de choix:"possibilité de réaliser des économies par la proximité de l'U.Q.". Si on contrôle par constituante la relation subsiste dans trois cas sur quatre (C.E.U.O.Q. exclu).

(1) Les différences que nous commentons peuvent être considérées comme significatives. En fait, nous avons retenu comme significatives toutes différences $\gtrapprox 0{,}10$.

(2) Il faut carrément mettre en doute la validité des comparaisons mettant en cause le C.E.U.O.Q., les écarts observés avec cette constituante ne pouvant en aucun cas (pour la variable contrôle: statut avant admission) être considérés comme statistiquement significatifs. Cette situation est due, entre autres, à la faible proportion (4,8%) d'informateurs du C.E.U.O.Q. qui étaient étudiants à temps complet avant admission.

TABLEAU 8: SCORES D'IMPORTANCE DES RAISONS DE CHOIX DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC SELON LE STATUT AVANT ADMISSION PAR CONSTITUANTE

	UQAC			UQAR			UQTR			CEUQQ			ENSEMBLE			Score global
	TTC*	ETC*	A*	TTC	ETC	A	TTC	ETC	A	TTC	ETC	A	TTC	ETC	A	
Emplacement	.87	.71	.80	.86	.71	.94	.60	.60	.69	.83	.88	.92	.81	.67	.82	.78
Variété	.60	.44	.53	.60	.51	.59	.46	.41	.45	.59	.39	.50	.56	.43	.51	.52
Qualité de vie	.56	.57	.57	.60	.64	.70	.40	.56	.43	.55	.48	.50	.44	.57	.54	.53
Renommée	.55	.48	.52	.59	.58	.57	.50	.50	.46	.55	.45	.50	.55	.50	.51	.53
Humain	.52	.76	.64	.57	.78	.66	.47	.69	.58	.61	.62	.73	.54	.71	.64	.60
Cours à temps partiel	.92	.43	.76	.89	.40	.83	.81	.32	.58	.94	.33	.74	.89	.36	.72	.74
Qualité des cours	.76	.76	.66	.79	.63	.83	.71	.64	.67	.80	.64	.71	.76	.67	.71	.73
Economies	.82	.72	.74	.81	.62	.86	.68	.55	.67	.77	.79	.84	.77	.62	.76	.73
	(N*=194)	(N=70)	(N=66)	(N=148)	(N=30)	(N=38)	(N=179)	(N=149)	(N=59)	(N=160)	(N=11)	(N=37)	(N=681)	(N=260)	(N=200)	(N=1144)

*TTC : Travailleur à temps complet
ETC : Etudiant à temps complet
A : Autre

*La taille "N" peut varier quelque peu d'une raison de choix à une autre en fonction du nombre de valeurs manquantes (SPSS: missing values). Ces variations sont de l'ordre des unités.

Les trois raisons qui précèdent sont celles qui sont les plus à même d'être logiquement associées à un type de clientèle captive du milieu auquel elle appartient. En effet, le fait d'être déjà engagé sur le marché du travail (les travailleurs à temps complet) ou d'être économiquement instable ou vulnérable (les autres) sont les caractéristiques d'une situation dans laquelle un individu aura plus facilement accès à l'université si celle-ci est près de lui (et respecte ainsi sa faible mobilité) et qu'elle lui permette de suivre des cours à temps partiel (et respecte ainsi sa faible disponibilité). Ceci nous permet de croire que la structure même de l'U.Q.[1] est telle qu'elle est davantage susceptible d'attirer des clientèles liées complètement ou partiellement au marché du travail et, de façon corollaire, d'origine socio-économique plus faible [2] que la clientèle traditionnelle (i.e. qui accède directement à l'université) des universités de structure conventionnelle.

(1) Ces trois raisons de choix de l'U.Q. avaient essentiellement pour objectif de décrire et de faire foi de sa nature propre.

(2) On peut croire que cela correspond apparemment à l'idée qu'on peut se faire de la réalité. En effet, tenant compte d'une part, de la relation positive qui existe au Québec entre les origines socio-économiques et le niveau de scolarité et, d'autre part, que les individus dont nous parlons n'accèdent pas à l'université d'une façon directe, on peut estimer qu'ils sont vraisemblablement d'origine socio-économique plus modeste que les individus qui accèdent directement à l'université (i.e. ceux qui, avant admission, étaient étudiants à temps complet).

4. que les travailleurs à temps complet accordent plus d'importance que les étudiants à temps complet à la raison de choix "qualité de cours". Cela demeure vrai pour chaque constituante. De plus, d'un point de vue général (i.e. pour tout l'échantillon), cette raison de choix en est une qui avec les trois précédentes obtient un indice d'importance supérieur à 0,70 (0,73, voir dernière colonne du tableau 2).

5. enfin, les étudiants à temps complet accordent plus d'importance que les travailleurs à temps complet et les autres à la raison de choix "aspect plus humain d'une petite université". Cette relation est vraie pour trois constituantes sur quatre (C.E.U.O.Q. exclu).

Cette situation est d'autant plus intéressante que c'est la seule raison du choix de l'U.Q. qui revêt une importance aussi nette pour ceux qui, avant admission, étaient étudiants à temps complet.

Selon le régime d'études

L'importance accordée aux différentes raisons de choix de l'U.Q. observées lorsqu'on tient constant le régime d'études reproduit, comme on est en droit de s'y attendre, les structures d'importance observées lorsqu'on contrôlait le "statut avant admission". En effet, comme nous l'avons déjà démontré au premier chapitre, le statut avant admission apparaît être un déterminant important du régime d'études choisi par un individu. Dans l'ensemble et si on exclut le temps complet au C.E.U.O.Q., pour chacune des constituante,

TABLEAU 9: SCORES D'IMPORTANCE DES RAISONS DE CHOIX DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC SELON LE REGIME D'ETUDES PAR CONSTITUANTE.

	UQAC		UQAR		UQTR		CEUOQ		ENSEMBLE		Score
	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	
Emplacement	.74	.88	.78	.88	.55	.75	.88	.84	.67	.84	.78
Variété	.46	.60	.48	.61	.40	.47	.40	.61	.43	.57	.52
Qualité de vie	.56	.56	.69	.61	.53	.41	.46	.56	.55	.53	.53
Renommée	.47	.56	.56	.59	.49	.50	.47	.55	.49	.55	.53
Humain	.73	.54	.78	.57	.67	.48	.66	.62	.70	.55	.60
Cours à temps partiel	.49	.93	.51	.90	.32	.85	.55	.95	.42	.91	.74
Qualité des cours	.73	.74	.69	.80	.63	.72	.65	.81	.67	.76	.73
Economies	.73	.81	.69	.83	.54	.72	.73	.79	.63	.79	.73
	(N*=104)	(N=227)	(N=51)	(N=166)	(N=189)	(N=199)	(N=43)	(N=165)	(N=387)	(N=757)	(N=1144)

*La taille "N" peut varier quelque peu d'une raison de choix à une autre en fonction du nombre de valeurs manquantes (SPSS: missing values). Les variations sont de l'ordre des unités.

on observe les grandes tendances qui suivent:

1. l'emplacement de l'U.Q., la qualité des cours et la possibilité de réaliser des économies grâce à la proximité de la constituante sont de façon générale les trois plus importantes raisons de choix de l'U.Q. Cependant, ces raisons sont plus importantes pour les étudiants inscrits à temps partiel que pour les étudiants inscrits à temps complet.

2. les étudiants à temps complet de l'U.Q.T.R. donnent en général que très peu d'importance aux raisons de choix que leur suggérait le questionnaire.

3. la variété des cours, la qualité de la vie et la renommée de l'Université ne semblent pas importantes comme raisons de choix de l'U.Q.

4. le caractère plus humain d'une petite université est d'une importance appréciable (.70 pour l'ensemble) pour les étudiants à temps complet. C'est en fait, la principale raison de choix (en importance) de ces étudiants alors que pour les étudiants à temps partiel celle-ci a relativement peu d'importance (.55 pour l'ensemble).

Selon les constituantes

La clientèle de l'Université du Québec pondère (en degré d'importance) chacune des raisons de choix de façon relativement homogène lorsqu'on compare les indices d'importance selon les constituantes. Il faut cependant faire une exception. C'est d'ailleurs là l'intérêt majeur de l'analyse de cette section. La clientèle de l'U.Q.T.R. semble choisir l'U.Q. d'une part, pour des raisons différentes et, d'autre part, selon une structure de choix différents de ses homologues. Soulignons tout de suite que l'U.Q.T.R. est une

constituante qui est de nature différente des trois autres, d'abord par sa situation géographique et, ensuite par sa clientèle. Dans le premier cas, l'U.Q.T.R. est en périphérie des grandes zones ubaines de Montréal et de Québec et dans le second cas ses inscrits sont plus jeunes et proviennent (avant admission) dans une plus forte proportion des études à temps complet [1].

La conséquence la plus évidente de ces caractéristiques est la moins grande dépendance de la clientèle universitaire trifluvienne vis-à-vis l'U.Q. En effet, les aspirants aux études universitaires de la région de Trois-Rivières sont dans une situation de choix, tandis que leurs semblables de Rimouski, Chicoutimi et Hull-Rouyn sont dans une situation plus contraignante.

En vertu de quoi on observe à l'U.Q.T.R., premièrement, un classement différent des raisons de choix selon leur importance et, deuxièmement, une pondération moyenne plus faible de l'ensemble de celles-ci comparativement aux autres constituantes. Ces observations demeurent vraies même lorsqu'on contrôle par le régime d'études.

D'abord, sur un plan général, si on regarde les indices du tableau 10, ce qui est à souligner, c'est la très faible importance (0,65) accordée par l'U.Q.T.R. à la raison

(1) Il s'agit donc d'une clientèle plus mobile et moins liée à son milieu que celle (la plus caractéristique des autres constituantes) qui est plus vieille et qui, avant admission était dans de faible proportion aux études à temps complet.

TABLEAU 10: SCORES D'IMPORTANCE DES RAISONS DE CHOIX DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC SELON LES CONSTITUANTES

	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ	ENSEMBLE
Emplacement	.83	.86	.65	.85	.78
Variété	.55	.58	.44	.57	.52
Qualité de vie	.56	.63	.46	.54	.53
Renommée	.53	.58	.49	.54	.53
Humain	.60	.62	.57	.63	.60
Cours temps partiel	.79	.81	.59	.87	.74
Qualité des cours	.74	.77	.68	.78	.73
Economies	.79	.80	.63	.78	.73
	(N*-331)	(N-217)	(N-388)	(N-208)	(N-1144)

*La taille "N" peut varier quelque peu d'une raison de choix à une autre en fonction du nombre de valeurs manquantes (SPSS: missing values). Ces variations sont de l'ordre des unités.

"emplacement de l'U.Q." si on compare avec les indices accordés par les autres constituantes (U.Q.A.C.: 0,83, U.Q.A.R.:0,86, C.E.U.O.Q.:0,85). Ensuite, de façon corollaire, il est surprenant de constater que cette raison ne se classe pas, comme pour les autres constituantes, au premier rang en terme d'importance. Cette tendance se confirme, lorsqu'on contrôle par le régime d'études (voir tableau 9); dans ce sens que l'emplacement demeure toujours une raison de choix de l'U.Q. qui revêt significativement moins d'importance à l'U.Q.T.R. comparativement aux autres constituantes.

Ce qui est intéressant ici, c'est surtout le fait que la proximité de l'U.Q. pour la clientèle de l'U.Q.T.R. demeure significativement moins importante pour les étudiants à temps partiel tout comme c'est le cas des étudiants à temps complet. Cet état de fait peut nous permettre de croire que la situation de choix dans laquelle se retrouve la clientèle universitaire de l'U.Q.T.R. prévaut pour l'ensemble de celle-ci sans distinction de régime d'études.

Ensuite, si on regarde la distribution des raisons de choix de l'U.Q. selon leur importance, on se rend compte qu'avec (figure 2) ou sans (figure 1) contrôle, l'importance qu'accorde la clientèle de l'U.Q.T.R. aux raisons de choix de l'U.Q., se situe toujours dans les limites (voir minimums et maximums) nettement inférieures de celles observées pour les autres constituantes. Cette situation nous porterait à croire que le processus de choix de l'U.Q. est différent à Trois-Rivières et qu'il procéderait de raisons autres que celles sélectionnées pour la présente enquête. Mais la piste [1] la plus intéressante

(1) Ce que nous disons dans les lignes qui suivent doit être interpréter uniquement comme une synthèse des résultats de notre analyse, orientée de façon à poursuivre éventuellement celle-ci. Ces commentaires tiennent donc plus de l'hypothèse que de l'interprétation. Mais insistons sur le fait que ses considérations ont pris naissance grâce à l'analyse.

NO. 340R-M DIETZGEN GRAPH PAPER
MILLIMETER
DIETZGEN CORPORATION

FIGURE 2: DISTRIBUTION DES RAISONS DE CHOIX DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC SUR L'ECHELLE D'IMPORTANCE SELON LA CONSTITUANTE POUR LE SOUS-ENSEMBLE DES ETUDIANTS A TEMPS COMPLET ET LE SOUS-ENSEMBLE DES ETUDIANTS A TEMPS PARTIEL

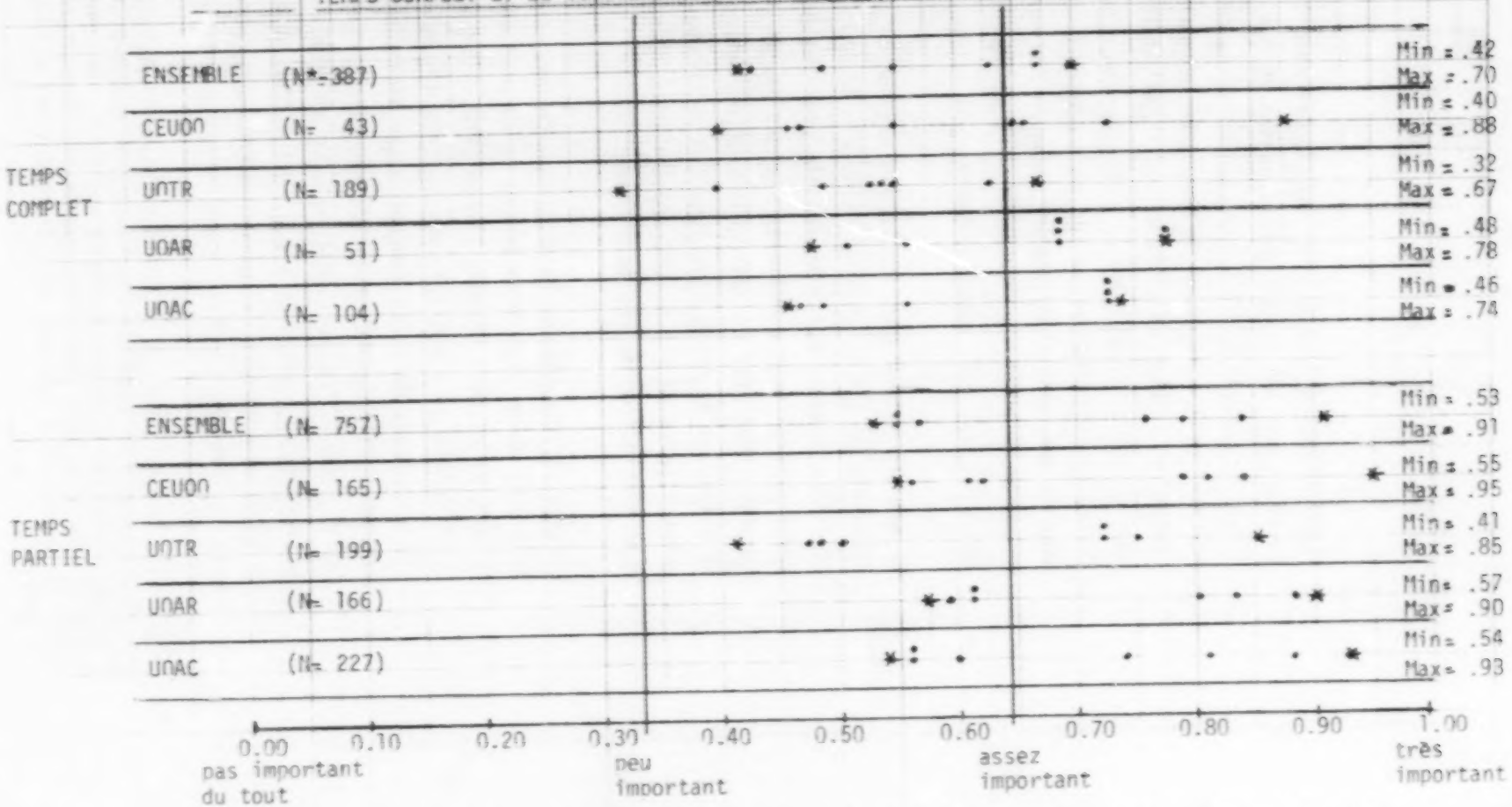

*La taille "N" peut varier quelque peu d'une raison de choix à une autre en fonction du nombre de valeurs manquantes (SPSS: missing values). Ces variations sont de l'ordre des unités.

FIGURE 1: DISTRIBUTION DES RAISONS DE CHOIX DE L'U.Q. SUR L'ECHELLE D'IMPORTANCE SELON LA CONSTITUANTE

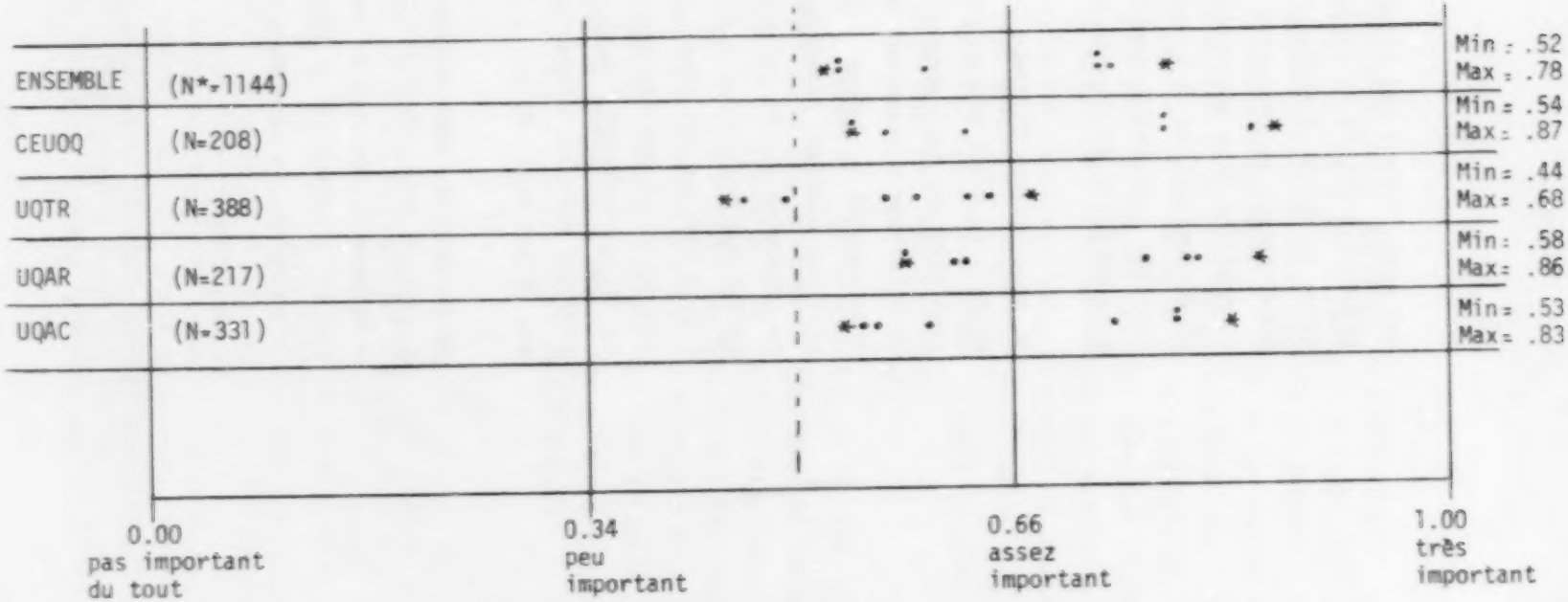

*La taille "N" peut varier quelque peu d'une raison de choix à une autre en fonction du nombre de valeurs manquantes (SPSS: missing values). Ces variations sont de l'ordre des unités

que nous livrent ces résultats lorsqu'on les combine aux précédents est la suivante: sans diminuer pour autant l'importance du régime d'études comme un facteur nous permettant de mieux saisir le processus de choix d'une constituante de l'U.Q., la mobilité (axe géographique) et la disponibilité (axe temporel et économique) de la clientèle universitaire, qui sont antécédentes à celui-ci, semblent être des éléments sous-jacents à la décision de choisir une université plutôt qu'une autre.

Si nous parlons d'éléments "sous-jacents" plutôt que "déterminants", ce n'est pas un hasard, c'est que nous croyons que les résultats que nous venons de commenter plus haut, nous apportent un éclairage nouveau sur le processus qui aboutit au choix de l'Université du Québec. En ce sens que, la mobilité et la disponibilité semblent davantage être un point de départ de l'étude du phénomène plutôt qu'un de ses déterminants. Expliquons-nous, telles que présentées à l'informateur, 3 [1] des 7 raisons de choix (les 3 raisons les plus saturées en importance) constituaient ni plus ni moins que des indicateurs des deux dimensions "mobilité" et "disponibilité". Aussi, dans cette perspective, on peut dire que nos deux dimensions étaient considérées dès lors comme des déterminants du choix de l'U.Q.

De notre côté, nous croyons que les résultats de l'enquête nous suggèrent de considérer ces éléments plutôt comme une donnée à la base de l'étude du processus de choix. Prise sous cet angle, la charpente du nouveau cadre théorique pourrait être la suivante: la structure particulière de l'U.Q. (fonction de

(1) Ces raisons étaient: "l'emplacement de l'U.Q.", "la possibilité de suivre des cours à temps partiel" et "la possibilité de réaliser des économies grâce à la proximité de l'U.Q.

ses objectifs principaux: être régionale et offrir des programmes davantage adaptés à des clientèles à temps partiel) semble de toute évidence attirer davantage la clientèle la moins mobile et la moins disponible [1]. Pour ce qui est de la clientèle la plus mobile et la plus disponible (i.e. les étudiants à temps complet et l'ensemble de la clientèle de l'U.Q.T.R.) [2], on ne sait pas encore vraiment pourquoi l'U.Q. les attire dans la mesure où, comparativement aux étudiants à temps partiel (U.Q.T.R. exclue), cette clientèle ne pondère aucune raison [3] avec autant de force; ceci nous laisse soupçonner qu'il existe peut-être d'autres raisons de choix qu'il aurait pu être important de considérer.

Dès lors, pour ces clientèles, notre question se précise: il nous faut maintenant, non pas se demander "pourquoi on choisit l'U.Q.?" mais "pourquoi, lorsqu'on a le choix, choisit-on l'U.Q.?". En effet, il est évident que lorsqu'on a les pieds et les mains liées (i.e. la situation d'une clientèle peu mobile et peu disponible) l'U.Q. devient dès lors la seule alternative: c'est la situation d'une grande partie des clientèles de l'U.Q.A.C., l'U.Q.A.R. et du C.E.U.O.Q.

(1) Signalons que ce type de clientèle est aussi celui qui a plus de chance d'être origine socio-économique faible. En effet, cette clientèle est d'une part en grande partie dans une situation de travail avant son admission (contraintes économiques) et d'autre part elle appartient à des régions où le niveau socio-économique est en général plus faible (contraintes géographiques).

(2) Les étudiants à temps complet sont davantage à l'abri des contraintes d'ordre économique tandis que la clientèle de l'U.Q.T.R. est davantage à l'abri des contraintes d'ordre géographique.

(3) Il est à remarquer que lorsqu'on conçoit la situation en la dichotomisant par le régime d'études: l'U.Q.T.R. reste marginale. Mais si en dichotomise par + disponible et + mobile/- disponible et - mobile, il n'y a plus de cas marginaux puisque les clientèles à temps complet et de l'U.Q.T.R. s'associent au pôle positif et les autres au pôle négatif.

Conclusion de l'analyse des raisons de choix de l'U.Q.

Somme toute, il ressort de cette brève analyse que, dans l'ensemble, les raisons de choix de l'U.Q. qui ont été pondérées le plus fortement par les informateurs, peuvent être identifiées à l'accessibilité de l'Université du Québec. En effet, les trois raisons estimées les plus importantes par le plus grand nombre d'étudiants réfèrent au concept d'accessibilité. Accessibilité géographique d'abord, par la proximité de l'emplacement régional; accessibilité structurelle ensuite en offrant une programmation mieux adaptée aux clientèles qui s'inscrivent à temps partiel; accessibilité économique, enfin, en permettant aux étudiants de demeurer dans leur région et, de ce fait, de diminuer les coûts de leur formation universitaire. Cette observation demeure vraie autant pour les étudiants à temps complet que pour les étudiants à temps partiel. Il faut cependant ajouter la raison "aspect plus humain d'une petite université" pour les étudiants à temps complet. Enfin, la faible pondération que donnent les informateurs de l'U.Q.T.R. à l'ensemble des raisons suggérées par le questionnaire demeure à souligner.

2.3 Les aspirations aux études universitaires

Pour les fins de l'étude, on avait choisi six motivations ou attentes qui peuvent intervenir dans la décision d'entreprendre des études universitaires. Trois d'entre elles étaient de nature culturelle ou intellectuelle, à savoir, l'acquisition de connaissances, le développement des capacités intellectuelles et l'acquisition de méthodes de travail intellectuel. Les trois autres étaient de nature professionnelle ou occupationnelle, à savoir, l'acquisition d'une formation professionnelle, l'acquisition d'une formation adaptée au marché du travail et l'obtention d'un diplôme universitaire, cette dernière

pouvant référer également à un désir de prestige ou de mobilité sociale. Toutes les personnes interrogées étaient appelées à se prononcer sur l'importance relative de chacune de ces six raisons dans leur décision d'entreprendre des études universitaires et ce, qu'elles aient travaillé ou non à temps plein auparavant.

On dit souvent qu'un tableau vaut mille mots: dans ce cas-ci (voir tableau 11) on fera sûrement mentir cet adage puisqu'il n'y a rien à dire, sauf que les indices d'importance (le même que celui utilisé pour les raisons de choix de l'U.Q.) ne sont pas significativement différents lorsqu'on les observe par constituante et par le régime d'études. Une motivation est quelque peu plus pondérée que les autres: il s'agit de l'acquisition de connaissances.

TABLEAU 11: SCORES D'IMPORTANCE DES MOTIVATIONS AUX ETUDES UNIVERSITAIRES SELON LE REGIME D'ETUDES PAR CONSTITUANTE

		UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ	ENSEMBLE
Acquisition de connaissances	temps complet	0,91	0,91	0,89	0,85	0,89
	temps partiel	0,91	0,90	0,95	0,93	0,91
Formation professionnelle	temps complet	0,88	0,81	0,85	0,89	0,86
	temps partiel	0,82	0,86	0,88	0,89	0,86
Capacité intellectuelle	temps complet	0,85	0,88	0,81	0,81	0,83
	temps partiel	0,85	0,82	0,81	0,87	0,85
Formation adaptée au marché du travail	temps complet	0,76	0,78	0,77	0,86	0,78
	temps partiel	0,73	0,76	0,80	0,83	0,78
Acquisition de méthodes	temps complet	0,79	0,83	0,76	0,76	0,78
	temps partiel	0,79	0,77	0,74	0,78	0,77
Obtention d'un diplôme	temps complet	0,79	0,76	0,82	0,83	0,80
	temps partiel	0,75	0,77	0,82	0,75	0,77

2.4 Les principales sources de connaissances de la constituante

Pour étudier cette dimension du processus de choix d'une université, on a suggéré aux informateurs une série de moyens de connaissance de leur constituante dans laquelle ils devaient identifier ce qu'il considérait être le médium principal qui leur avait permis de connaître l'université à laquelle ils étaient inscrits à l'automne 1978. Les sources de connaissance énumérées étaient les suivantes:

- les compagnons d'études ou de travail,
- la présence de l'université dans le milieu,
- la publicité de l'université,
- les conseilleurs ou professeurs,
- la famille,
- autres sources.

Au niveau de l'ensemble l'une ou l'autre de deux sources de connaissance de l'U.Q. ont été choisies par près de 60% des informateurs. Il s'agit des compagnons d'études et de travail (29,9%) et de la présence de l'université dans le milieu (29,4%); vient ensuite la publicité de l'université avec 15,6% des informateurs et les conseillers ou professeurs avec 13,5%, la famille pour sa part n'a été choisie que par 4,1% des étudiants. Toutefois, cette tendance n'est pas la même d'une constituante à une autre. Les deux raisons les plus importantes demeurent toujours les "pairs" et la présence de l'université dans le milieu cependant, quant à la présence de l'université une polarisation s'opère. En effet, tandis que pour l'U.Q.A.C. et l'U.Q.A.R. la présence de l'université dans le milieu constitue une source importante de connaissance de la constituante (cette source a été choisie par respectivement 34,7% et 35% des informateurs) celle-ci est d'importance significativement plus faible à l'U.Q.T.R. et au C.E.U.Q.Q. (24,7% à l'U.Q.T.R. et 23,6% au C.E.U.Q.Q.). Cette situation est toufefois cohérente avec une réalité qui se confirme de plus en plus. Cette réalité est

celle du rayonnement et de l'attraction inévitable qu'ont sur le milieu les constituantes installées dans les régions isolées des grands centres. Tandis qu'il semble plus difficile de se manifester avec autant d'impact pour des constituantes telles l'U.Q.T.R. et le C.E.U.O.Q. (Hull) qui sont en situation de concurrence à cause de la proximité d'autres universités qui de par leur présence créent un effet de diversion.

TABLEAU 12 PRINCIPALE SOURCE DE CONNAISSANCE DE LA CONSTITUANTE

	UQAC %	UQAR %	UQTR %	CEUOQ %	ENSEMBLE %
Compagnons d'études ou de travail	28,4	30,0	31,7	28,8	29,9
Présence dans le milieu	34,7	35,0	24,7	23,6	29,4
Publicité de l'université	19,0	15,2	9,3	22,6	15,6
Conseillers ou professeurs	8,5	11,5	19,1	13,0	13,5
Famille	3,6	3,2	6,2	1,9	4,1
Autres sources	5,7	5,1	8,2	10,1	7,3
	N=331	N=217	N=388	N=208	N=1144

Les demandes d'admission aux universités et aux programmes d'études

Pour cette dimension du processus de choix d'une université, nous avons observé les faits suivants:

1. la plus grande partie de la clientèle de l'U.Q. n'a fait qu'une seule demande d'admission avant d'entreprendre ses études universitaires. En effet, 84,9% des informations ont fait une demande d'admission qu'à la constituante où ils sont inscrits à l'automne 1978.
2. lorsqu'on observe ce critère selon le régime d'études, on se rend compte que la proportion passe à 94,5% pour les étudiants à temps partiel alors qu'elle est à 64,2% pour les étudiants à temps complet.

Le fait de faire plus d'une demande d'admission est un comportement qu'on peut presqu'associer exclusivement aux étudiants qui s'inscrivent à temps complet, ce qui n'est guère surprenant.

Nous avons aussi demandé à nos informateurs combien de réponses positives ceux-ci ont obtenues aux demandes d'admission qu'ils ont faites. A partir de cette information, nous avons évalué la proportion d'individus qui, après avoir fait plus d'une demande d'admission, n'ont été acceptés qu'à la constituante à laquelle ils appartenaient au moment de l'enquête. Il y a 25,9% des informateurs, qui ont fait plus d'une demande d'admission, pour qui l'U.Q. est demeurée la seule alternative. Ceci peut vouloir dire que, considérant au départ la faible proportion d'informateurs qui ont fait plus d'une demande d'admission (15,1%), il y a relativement peu de "derniers choix" à l'U.Q. De même, si on observe les statistiques relatives aux demandes d'admission à plus d'un programme, on retrouve encore une fois une faible proportion de derniers choix (11,9%).

TABLEAU 13: PROPORTIONS RELATIVES AUX DEMANDES D'ADMISSION A L'UNIVERSITE ET A UN PROGRAMME D'ETUDES SELON LES CONSTITUANTES

	% de ceux qui ont fait plus d'une demande			% de ceux pour qui l'U.Q. est la seule alternative			% de ceux qui ont fait plus d'une demande d'admission à un programme d'études		% de ceux qui n'ont pas été acceptés dans le programme de leur premier choix	
	temps complet	temps partiel	Ensemble	temps complet	temps partiel	Ensemble				
U.Q.A.C.	30,8% N=104	4,8% N=227	13,0% N=331	34,4% N=32	18,2% N=11	30,2% N=43	18,1%	(N = 331)	16,7%	(N = 60)
U.Q.A.R.	5,9% N= 51	3,0% N=166	3,2% N=217	0% N = 3	20,0% N = 5	25,0% N = 8	10,1%	(N = 217	13,6%	(N = 22)
U.Q.T.R.	50,8% N=189	9,0% N=199	27,2% N=388	23,9% N=88	17,6% N=17	22,9% N=105	28,5%	(N = 386)	9,1%	(N = 110)
C.E.U.O.Q.	24,8% N = 42	4,8% N=165	8,7% N=207	70,0% N=10	12,5% N = 8	38,9% N = 18	12,5%	(N = 208)	15,4%	(N = 26)
ENSEMBLE	35,8% N=386	5,5% N=757	15,1% N=1143	30,1% N=133	14,6% N=41	25,9% N=174	19,1%	(N = 1142)	11,9%	(N = 218)

CHAPITRE 3:

DESCRIPTION DE STATUT ET ANALYSE DE MOBILITE STATUTAIRE

3.1 Introduction

Dans ce dernier chapitre nous allons réaliser une analyse descriptive du "statut occupationnel" [1] de nos informateurs à trois temps différents, respectivement à partir des informations qui suivent:

[Temps 1] La période précédant l'admission à la constituante

- . Le statut avant admission [2]
- . L'occupation (si l'informateur était sur le marché du travail durant cette période).

[Temps 2] Le semestre d'automne 1978

- . Le régime d'études.

[Temps 3] Le semestre d'hiver 1979

- . Le statut d'inscription [3]
- . Le régime d'études (si l'informateur est réinscrit)
- . Le statut de travail [4]
- . L'occupation (si l'informateur travaille)
- . Le salaire (si l'informateur travaille).

(1) Pris dans son sens le plus large (i.e. statut d'études, statut de travail, occupation).
(2) Nous distinguons trois catégories: exclusivement étudiant, travailleur à temps complet, autres. Ces catégories sont explicitées au chapitre un.
(3) On fait ici référence à la question 12a: "Est-ce que vous êtes inscrit(e) à la session d'hiver 1979?".
(4) On fait ici référence à la question 14: "Dans laquelle des catégories d'occupation suivantes vous situez-vous présentement?: exclusivement au travail/simultanément aux études et au travail/exclusivement aux études/exclusivement à la recherche d'un emploi/simultanément aux études et à la recherche d'un emploi".

Dans l'ensemble, notre analyse prendra un peu l'allure d'une analyse de cohorte qui aura pour objectif d'envisager les cheminements d'un échantillon de la clientèle de l'Université du Québec, à partir du moment précédant leur demande d'admission jusqu'à la session d'hiver 1979. Mais il faut cependant préciser que la prétention première de la collecte des données n'était pas orientée en fonction de ce genre d'analyse. En conséquence de quoi, la nature des données que nous utilisons pour ce bref document n'est pas du type couramment utilisé dans les analyses de cohortes.

En effet, le groupe disponible (notre échantillon) a été sélectionné, dans le temps, à une période (la session d'automne 1978) où tous les individus n'étaient pas rendus au même niveau dans leur cursus universitaire. Ce qui veut dire que la période précédant l'admission ne se situe pas nécessairement au même moment, dépendamment des individus. Autrement dit, les données disponibles au temps un le sont sur un espace temps variable, tandis que celles disponibles aux temps deux et trois le sont sur un espace temps fixe. Tenant compte de cette particularité de notre cohorte, il est tout de même possible de faire une analyse qui nous permettra de répondre aux questions suivantes:

1. Dépendamment de ce qu'ils faisaient avant leur admission à l'Université du Québec, comment se distribue la clientèle de l'Université du Québec, selon le régime d'études au semestre d'automne 1978?
   (temps 1→ temps 2)

2. Quelle est la proportion de déperdition d'un semestre à un autre?
   (temps 2→ temps 3)

3. De quel ordre sont les changements de régime d'études d'un semestre à un autre?
   (temps 2→ temps 3)

4. Que deviennent ceux qui ne se réinscrivent plus à l'Université du Québec, après au moins un semestre en son sein
   (temps 3)

5. Quelle est la proportion de ceux qui, ne s'étant pas réinscrits à l'Université du Québec au semestre d'hiver 1979, sont toujours aux études?
   (temps 3)

Nous traiterons de chacune de ces questions sensiblement dans l'ordre dans lequel nous venons de les présenter. Notre exposé se structurera comme un arbre dont on observera, tour à tour, chacune de ses branches qui seront faites des catégories de chacune des variables disponibles, en suivant l'axe temporel que nous suggère les trois périodes précitées plus haut.

3.2 Temps un: la période précédant l'admission à la constituante

Malgré la sélection de l'échantillon sur la base des inscriptions de l'automne 1978, il est logique d'entreprendre l'analyse des cheminements de la clientèle de l'Université du Québec, à partir de leur statut avant l'admission. Cette procédure nécessite toutefois le postulat d'une distribution constante, dans le temps, du statut avant admission. Ce présupposé ne semble pas trop audacieux, si on considère la perspective exploratoire de notre démarche.

La plus grande partie de la clientèle de l'Université du Québec provient du marché du travail. En effet, nous l'avons souligné dans le texte No 1, plus de la moitié (59,7%) des étudiants de l'Université du Québec étaient des travailleurs à plein temps, avant leur admission. Le reste de la clientèle se partage entre ceux qui étaient exclusivement étudiants à temps complet (22,8%) et les autres qui étaient de statut mixte, en chômage ou inactifs (17,5%).

Lorsqu'on observe la même distribution mais, cette fois, par constituante, deux particularités sont à souligner:

1. C'est à l'UQTR que l'on observe à la fois la plus faible proportion de travailleurs à temps complet (46,3%) et la plus forte représentation d'informateurs qui étaient exclusivement étudiants à temps complet (38,5%).

2. A l'inverse, au CEUOQ il n'y a que 5,3% d'informateurs qui étaient exclusivement étudiants à temps complet avant leur admission pour 76,9% de travailleurs à temps complet.

TABLEAU 14: STATUT DE L'ETUDIANT AVANT SON ADMISSION A L'UNIVERSITE DU QUEBEC SELON LA CONSTITUANTE

	Exclusivement étudiants à temps complet	Travailleurs à temps complet	Autres	Total
U Q A C	21.2	58.8	20.0	100% (N=330)
U Q A R	13.9	68.5	17.6	100% (N=216)
U Q T R	[38.5] +	[46.3] -	15.2	100% (N=387)
C E U O Q	[5.3] -	[76.9] +	17.8	100% (N=208
E N S E M B L E	22.8	[59.7]	17.5	100% (N=1141)

Cette situation peut être vraisemblablement attribuable aux caractéristiques régionales et à la programmation institutionnelle des deux constituantes. Dans le cas de l'UQTR la forte attraction de cette constituante sur les clientèles des CEGEP dont elle est le carrefour expliquerait qu'une forte proportion de sa clientèle provienne exclusivement des études à temps complet. Pour le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois, il serait raisonnable de penser que cette situation est liée intimement à sa structure particulière. D'une part, sa composante de Hull se trouve dans une position de concurrence à cause de la proximité de l'université d'Ottawa qui doit certainement drainer une forte proportion de la clientèle qui provient du secteur des études et, d'autre part, le choix plus limité de ses programmes d'études qui se concentrent surtout dans les secteurs de l'administration et de l'éducation est plus susceptible d'attirer une clientèle désireuse de compléter une formation déjà existante, comme c'est le cas pour les travailleurs à temps complet.

3.3 Temps deux: le semestre d'automne 1978

Maintenant si on observe notre clientèle au moment où elle est inscrite à la session d'automne 1978, on se rend compte, comme on pouvait s'y attendre, que les informateurs qui étaient travailleurs à temps complet avant admission s'inscrivent majoritairement (89,6%) à temps partiel, tandis que ceux qui étaient exclusivement étudiants s'inscrivent surtout (87,7%) à temps complet. Les "autres" se distribuent de façon presque symétrique d'un régime à un autre (sauf à l'Université du Québec à Rimouski où on les retrouve

surtout (73,7%) à temps partiel). Quoique cette information ait déjà été commentée au chapitre un, il est important de la rappeler dans la mesure où, ici, elle s'insère dans un tout et qu'elle explique, parce qu'elle est antécédente, le statut observé au temps 3.

TABLEAU 15: STATUT DE L'ETUDIANT AVANT SON ADMISSION A L'UNIVERSITE DU QUEBEC SELON LE REGIME D'ETUDES PAR CONSTITUANTE

Constituante	Régime d'études	Exclusivement étudiants	Travailleur à temps complet	Autres
U Q A C	temps complet	87.1	6.7	45.5
	temps partiel	12.9	93.3	54.5
		100%(N=70)	100%(N=194)	100%(N=66)
U Q A R	temps complet	87.7	9.5	26.3
	temps partiel	13.3	90.5	73.7
		100%(N=30)	100%(N=148)	100%(N=38)
U Q T R	temps complet	87.9	15.6	50.8
	temps partiel	12.1	84.4	49.2
		100%(N [illegible] (N=179)		100%(N=59)
C E U O Q	temps complet	90.9	10.0	45.9
	temps partiel	9.1	90.0	54.1
		100(N=11)	100%(N=160)	100%(N=37)
ENSEMBLE	temps complet	87.7	10.4	43.5
	temps partiel	12.3	89.6	56.6
		100%(N=260) 22.8%	100%(N=681) 59.7%	100%(N=200) 17.5%

3.4 Temps trois: le semestre d'hiver 1979

3.4.1 Déperdition du semestre d'automne 1978 au semestre d'hiver 1979

A l'hiver 1979 les inscrits de l'automne étaient face à plusieurs alternatives: la plus immédiate était la réinscription ou non à l'Université du Québec. Bien entendu, la non réinscription peut être de nature différente, selon qu'elle découle d'une graduation, d'un abandon ou encore d'une interruption momentanée des études. Malheureusement, l'information nous permettant de faire ces distinctions n'a été l'objet d'aucune question du sondage.

Aussi, tout ce qu'il nous est possible de dire pour l'instant est que le quart de la clientèle échantillonnée sur le base de l'inscription au semestre d'automne 1978 n'était plus inscrite au semestre d'hiver. Cette déperdition brute observée selon les constituantes varie entre 20 et 30%. C'est à l'UQAR, avec 33,2% qu'elle est la plus élevée et à l'UQTR qu'elle est la plus faible avec seulement 20,7%.

TABLEAU 16: PROPORTIONS D'INFORMATEURS QUI NE SONT PAS INSCRITS A LA SESSION D'HIVER 1979 SELON LE REGIME D'ETUDES PAR CONSTITUANTE

	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ	ENSEMBLE
Temps complet	8.7% (N=104)	13.7% (N=51)	7.9% (N=189)	14.0% (N=43)	9.6% (N=387)
Temps partiel	33.9% (N=227)	32.2% (N=166)	32.7% (N=199)	26.7% (N=165)	33.2% (N=755)
Total	26.0% (N=331)	33.2% (N=217) +	20.7% (N=386) -	24.2% (N=207)	25.2% (N=1141)
% inscrits à temps partiel	69%	76%	52%	80%	66%

Si on observe maintenant la déperdition de chacune des constituantes selon le régime d'études nous pouvons retenir les trois particularités suivantes:

1. On observe une déperdition très élevée au temps partiel. Un individu sur trois qui est inscrit à temps partiel à l'automne 1978 ne l'est plus au semestre d'hiver 1979. En fait c'est la déperdition du temps partiel qui est responsable de la forte déperdition totale ($\pm$25%) puisque la déperdition observée au temps complet est relativement peu élevée en comparaison.

2. Si on fait exception du CEUOQ où la déperdition au temps partiel est plus faible (26,7%), plus la proportion d'inscrits à temps partiel est élevée à l'automne 1978 plus la déperdition totale est élevée.

3. Les constituantes qui ont la plus faible proportion d'étudiants à temps complet sont celles qui semblent avoir le plus de difficulté à les retenir. Ainsi, c'est au CEUOQ et à l'UQAR qu'on observe la plus forte déperdition (respectivement 14% et 13,7%) pour les inscrits à temps complet de l'automne 1978.

3.4.2 Changement de régime

Nous avons aussi évalué au tableau 4 la proportion de ceux qui ont changé de régime d'études du semestre d'automne au semestre d'hiver parmi ceux qui se sont réinscrits à l'Université du Québec (v.g. le dénominateur de notre proportion). Cette proportion peut s'interpréter comme le taux de passage du régime pour lequel il est évalué à l'autre régime. Intuitivement on s'attendait à ce que le passage du temps complet au temps partiel soit plus fréquent, toute chose étant égale par ailleurs, que l'inverse. Cependant, dans les faits on observe cette situation que dans trois cas sur quatre. En effet, à l'UQTR il y a plus de passage du temps partiel vers le temps complet que l'inverse (11,3% dans le premier cas pour 8% dans le second). On serait tout de suite tenté de considérer le cas de l'UQTR comme "particulier", toutefois une analyse plus approfondie du tableau 4 nous révèle que:

La perte encourure par un régime au profit de l'autre est associée à la composition de la clientèle de chaque constituante selon le régime d'études. Ainsi on observe que plus la proportion d'inscrits à temps complet est grande dans une constituante moins il y a de passage du temps complet au temps partiel et plus il y a de passage du temps partiel au temps complet.

TABLEAU 17: PROPORTIONS DE CEUX QUI ONT CHANGE DE REGIME D'ETUDES DE LA PREMIERE SESSION A LA DEUXIEME SESSION SELON LE REGIME D'ETUDES AU PREMIER SEMESTRE - PAR CONSTITUANTE

PASSAGE DU....	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ	Ensemble
Temps complet au temps partiel	13.7% (N=95)	22.7% (N=44)	8.0% (N=174)	21.6% (N=37)	12.9% (N=350)
Temps partiel au temps complet	4.7% (N=150)	1.0% (N=101)	11.3% (N=133)	1.7% (N=120)	5.0% (N=504)
% d'inscrits à temps complet	39%	30%	57%	24%	

3.4.3 Statut de travail au semestre d'hiver 1979

Nous savons aussi quel était le travail de nos informateurs au moment de l'enquête (i.e. au semestre d'hiver 1979). Nous avons envisagé cette variable selon le statut d'inscription au semestre d'hiver 79 (inscrits temps complet, inscrits temps partiel, non-inscrits) de façon à répondre à deux questions spécifiques qui sont les suivantes:

1. Sachant que les inscrits à temps complet sont dans une situation dans laquelle ils sont plus susceptibles d'être exclusivement aux études comparativement aux inscrits à temps partiel qui doivent davantage cumuler études et travail, quels sont les ordres de grandeurs relatifs à ces catégories de la variable statut de travail qui distinguent ces deux types d'étudiants?

2. On devrait être en droit de s'attendre à ce que la majorité de non-inscrits du semestre d'hiver soit intégrée au marché du travail, ce qui serait à même d'expliquer qu'ils ne soient plus inscrits à l'Université du Québec. Mais quelle est la proportion de ceux qui sont encore aux études? Autrement dit, quelle est la proportion de ceux qui ont quitté l'Université du Québec pour une autre institution d'enseignement?

Pour répondre à la première question disons d'abord que comme nous pouvions nous y attendre la plus grande proportion des inscrits à temps partiel cumulent à la fois études et travail (90,8% pour l'ensemble). Pour ce qui est des inscrits à temps complet la majorité est bien sûr exclusivement aux études mais il faut souligner des proportions non négligeables (19,1%) d'entre eux qui travaillent en même temps et (14,3%) qui sont aux études tout en recherchant un emploi. Ces tendances sont sensiblement les mêmes pour chacune des constituantes[1].

. TABLEAU 18: SITUATION DE TRAVAIL DES INSCRITS AU SEMESTRE D'HIVER 1979 SELON LE REGIME D'ETUDES PAR CONSTITUANTE

	UQAC		UQAR		UQTR		CEUOQ		ENSEMBLE	
	Temps comp.	Temps part.	Temps comp.	Temps part.	Temps comp.	Temps part.	Temps comp.	Temps part.	Temps comp.	Temps part.
Exclusivement aux études	67.4	5.1	80.0	1.8	66.7	5.3	41.9	1.6	66.0	3.6
Aux études et au travail	20.2	87.2	14.3	94.6	14.4	87.2	48.4	96.1	19.1	90.8
Aux études et à la recherche d'un emploi	11.2	7.0	5.7	3.6	18.4	7.6	9.7	0.8	14.3	5.0
Autres	1.1	0.6	0	0	0.6	0	0	1.6	0.6	0.6
N	89	156	35	110	174	132	31	126	329	524

(1) Considérant le petit nombre d'informateurs inscrits à temps complet pour l'UQAR et le CEUOQ les résultats qu'on y observe ne peuvent être comparés significativement avec ceux des autres constituantes.

Si on regarde maintenant le statut de travail de ceux qui ne sont plus inscrits au semestre d'hiver 1979, on observe (voir tableau 19) une proportion non négligeable d'informateurs qui se déclarent toujours aux études [1]. En effet on retrouve 16,7% (soit un informateur sur 6) de ces individus dans l'ensemble des non-inscrits de notre échantillon. Lorsqu'on regarde la variation de cette proportion selon la constituante celle-ci n'est pas suffisante pour qu'il soit possible de parler de différences significatives. Il nous est cependant impossible dans l'état actuel de nos connaissances de donner une interprétation objective de ce résultat. Toutefois, il faut souligner l'ampleur de cette proportion, particulièrement lorsqu'on la considère dans l'espace temps (semestre d'automne -- semestre d'hiver) où elle est observée. De nouvelles questions dès lors se posent: vers quelles institutions se dirigent ces individus et pour quelles raisons? Seule une recherche ultérieure sera en mesure d'y répondre.

TABLEAU 19: SITUATION DE TRAVAIL DES NON-INSCRITS AU SEMESTRE D'HIVER 1979 SELON LA CONSTITUANTE

	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ	ENSEMBLE
Exclusivement au travail	80.2	72.2	72.5	74.0	75.0
A la recherche d'un emploi	3.5	1.4	2.5	0	2.1
Exclusivement aux études ou aux études et au travail ou aux études et à la recherche d'un emploi	11.5	12.5	19.9	26.0	16.7
Autres	4.7	13.9	5.0	0	6.3
N	86	72	80	50	288

(1) Il s'agit de ceux qui déclarent les statuts: exclusivement aux études, aux études et au travail, aux études et à la recherche d'un emploi.

TABLEAU 20: STATUT D'EMPLOI AU SEMESTRE D'HIVER 1979 SELON QUE L'INFORMATEUR EST NON-INSCRIT OU INSCRIT A TEMPS PARTIEL

Catégorie d'emploi	Statut au semestre d'hiver 1979	
	Non-inscrits	Inscrits à temps partiel
ELEVEE	19.4%	12.7%
TECHNICIEN	8.5%	12.7%
JOURNALIER	16.9%	10.5%
ENSEIGNANT	55.2%	64.1%
TOTAL	N=201	N=410

Deuxièmement, si on regarde la distribution des salaires de ceux qui occupent un emploi au semestre d'hiver 1979 (tableau 8), on observe que la majorité (69,7%) des informateurs concernés ont un salaire d'au moins $15,000 par année. De plus ce sont des enseignants qui, 2 fois sur 3, ont de tels salaires.

Enfin, disons que, si on observe le statut d'emploi des non-inscrits de l'hiver 1979 qui sont sur le marché du travail à cette période on note seulement 11,3% (N 195) de changements de statut en fonction de l'emploi occupé par l'informateur avant son admission. Nous constatons que plus de la moitié des changements de statut occupationnel le sont vers l'enseignement. Somme toute, on peut dire que pour ces individus, l'emploi occupé avant leur admission semble être, de toute évidence, un déterminant important de l'emploi qu'ils occupent après avoir quitté l'université.

3.4.4 Statut d'emploi de ceux qui travaillent au semestre d'hiver 1979

Enfin, pour terminer ce bloc d'analyse, nous avons regardé le statut d'emploi des informateurs au semestre d'hiver 1979. Particulièrement, nous avons observé: (1) les distributions de statut d'emploi selon que l'informateur était inscrit à temps partiel ou non-inscrit au deuxième semestre (2) la distribution des salaires en fonction du type d'emploi occupé et, enfin, (3) les changements de statut occupationnel de la période précédent l'admission à l'hiver 1979.

Premièrement, lorsqu'on compare les distributions de statut d'emploi selon que l'informateur était inscrit à temps partiel ou non-inscrit au semestre d'hiver, on remarque qu'il y a significativement plus d'enseignants parmi les inscrits à temps partiel (64,1%) comparativement aux non-inscrits (55,2%), en contrepartie il y a plus d'informateurs qui sont de statut élevé et journalier (toute chose étant égale par ailleurs) pour les non-inscrits (voir tableau 20).

Ces différences nous semblent cependant difficiles à expliquer, surtout si on considère la nature plutôt imprécise de la classification occupationnelle que nous sommes contraints d'utiliser. Ces résultats nous permettent cependant de croire que les différences observées ne sont pas le fruit du hasard et qu'elles méritent sûrement qu'on s'y intéresse dans la mesure où elles constituent certainement un élément utile à la compréhension du processus de poursuite des études.

TABLEAU 21: Salaire des informateurs ou situation de travail au semestre d'hiver 1979 selon la constituante - Mode(s) de l'occupation pour chacune des catégories du tableau

	UQAC	UQAR	UQTR	CEUOQ	ENSEMBLE
Moins de $10,000	18.20% → 56% journ.	8.50% → 64% journ.	17.00% → 53% journ.	17.50% → 47% journ. → 44% ens.	15.70% → 53.79 journ.
$10,000 à $14,999	12.90% → 34% journ. → 34% ens.	12.80% → 33% techn. → 29% journ.	14.00% → 42% journ. → 23% ens.	20.20% → 43% ens. → 35% journ.	14.60% → 34.5% journ. → 35.6% ens.
$15,000 à $19,999	33.80% → 79% ens.	40.20% → 74% ens.	44.00% → 74% ens.	36.70% → 67% ens.	38.5% → 73.7% ens.
$20,000 plus	35.20% → 66% ens.	38.40% → 70% ens.	26.00% → 69% ens.	25.60% → 45% élevée → 38% ens.	31.2% → 63.3% ens.
Total	100.00% N=225	100.00% N=164	100.00% N=200	100.00% N=183	N=772

CONCLUSION

En guise de conclusion nous tenons seulement à souligner au lecteur l'importance d'utiliser les résultats de ces analyses en comparaison avec d'autres données relatives aux sujets traités et au contexte dans lequel celles-ci prennent place. En fait, quoique dépassant le niveau de l'analyse préliminaire, ce document présente des résultats d'analyse dont l'objectif était seulement de mettre en relief quelques grandes tendances qui demandent à être réévaluées en fonction du contexte particulier dans lequel elles seront éventuellement utilisées.

ANNEXE

Interprétation des statistiques pour l'âge des étudiants

Utilisation combinée de la moyenne et de l'écart-type

La moyenne est une mesure de tendance centrale qui ne nous informe pas sur la distribution des données dont elle nous livre une image synthétique. Cette image a justement comme limite, d'être trop agglomérée. C'est pourquoi l'utilisation combinée de la moyenne avec l'écart-type nous donnera une information beaucoup plus nuancée. Celle-ci nous permettra de mieux saisir les particularités du critère étudié (i.e. l'âge). L'écart-type est une mesure de dispersion qui a pour fonction de nous informer sur la concentration des données autour de la moyenne. En fait, on peut la définir comme l'écart-moyen des données par rapport à leur moyenne, cet écart est exprimé en unités standards, dans notre cas ces unités sont des années. Son interprétation est la suivante: plus l'écart-type est petit plus les données sont groupées autour de la moyenne, plus l'écart-type est grand plus les données sont dispersées autour de la moyenne.

Ainsi, par exemple, si on compare les moyennes et les écarts-types de l'âge des étudiants à temps complet pour l'UQAC et l'UQTR, on observe d'abord des moyennes très semblables (23,25 pour l'UQAC et 22,89 pour l'UQTR). Toutefois, ces deux moyennes, envisagées en combinaison avec leur écart-type respectif, donnent une image différente des deux distributions étudiées. En effet, on remarque que l'âge des étudiants à temps complet de l'UQTR est moins dispersé que celui de l'UQAC (3,19 ans par rapport à 4,03 ans). Plus précisément, on peut dire que les étudiants à temps complet de l'UQTR sont différents, en fonction de l'âge, de ceux de l'UQAC, en ceci qu'ils sont, entre eux, d'âge plus semblable (dont la tendance centrale est 22,89 ans) comparativement à leurs homologues. Ceci signifie que la distribution d'âge des étudiants à temps complet de l'UQTR est plus homogène que celle de l'UQAC.

Utilisation combinée de la moyenne et de la médiane

L'utilisation de la médiane avec la moyenne nous permet de nuancer l'interprétation de cette dernière. En effet, la moyenne étant une mesure qui est

sensible aux valeurs extrêmes, il est nécessaire de vérifier dans quelle mesure celle-ci exprime véritablement la tendance centrale de la distribution. La médiane peut y contribuer pour deux raisons, d'abord celle-ci n'est que peu influencée par les valeurs extrêmes et ensuite elle constitue précisément le point central d'une distribution. En effet, la médiane est le point à partir duquel une distribution se divise en deux parties égales; il s'agit du 50ième percentile. Ainsi, par exemple si on regarde la médiane de l'âge des étudiants de l'UQTR (mdn=26,0) on peut dire que la moitié de la clientèle échantillonnée à 26,0 ans et moins et qu'autant à 26,0 ans et plus.

Si la médiane est plus petite que la moyenne, cela signifie qu'il y a une concentration d'informateurs en-deçà de la moyenne, cette concentration sera d'autant plus grande que l'écart entre la moyenne et la médiane sera grand. Inversement si la médiane est plus grande que la moyenne, la concentration de cas se situera au-delà de la moyenne. Enfin, si les deux mesures correspondent, l'interprétation de la médiane se combine à celle de la moyenne.

ANNEXE

TABLEAU 1:TYPOLOGIE

C-

	Age		Sexe Sexe % de femmes	Statut avant admission % au trav.TC	Personnes à charge % de responsabilités
	(1) moyenne	(2) écart-type			
U.Q.A.M.					
temps complet			49,1	43,4	9,9%
temps partiel	31,2		47,7	86,6	37,9%
Ensemble	28,2		48,4	67,3	25,4%
U.Q.A.C.					
temps complet	23,25	4,03	37,5	12,5	13,5
temps partiel	33,32	7,33	53,7	80,1	39,8
Ensemble	30,15	7,99	48,5	58,8	31,5
U.Q.A.R.					
temps complet	26,08	7,20	47,1	28,0	8,3
temps partiel	34,14	7,89	56,0	80,7	44,2
Ensemble	32,24	8,44	53,9	68,5	36,2
U.Q.T.R.					
temps complet	22,89	3,19	33,3	14,8	6,9
temps partiel	31,83	6,66	48,2	76,3	40,4
Ensemble	27,47	6,90	41,0	46,3	34,0
C.E.U.O.Q.					
temps complet	23,88	3,83	58,1	37,2	18,6
temps partiel	32,79	7,48	54,5	87,3	48,5
Ensemble	30,94	7,77	55,3	76,9	42,3
TOTAL					
temps complet	23,52	4,32	39,0	18,4	10,2
temps partiel	32,99	7,35	53,0	80,8	42,8
Ensemble	29,78	7,89	48,3	59,7	31,8

CROP inc.
1500 avenue Dorchester, bureau 520, Montréal (Québec) H3A 1R3
tél.: 514-849-0880

ETUDE NO: [0][9][3][7] (1 2 3 4)

QUESTIONNAIRE NO: [ ][ ][ ][ ] (5 6 7 8)

CODE: [ ][ ][ ][ ] (9 10 11 12)

[ ][ ][ ][ ] (13 14 15 16)

TELEPHONE: _____

RESULTAT PROGRESSIF DES APPELS

		JOUR	HEURE	RESULTAT
1er	APPEL			
2e	APPEL			
3e	APPEL			
4e	APPEL			
5e	APPEL			
6e	APPEL			
7e	APPEL			
8e	APPEL			
9e	APPEL			
10e	APPEL			

REMARQUES: _____

_____

RESULTAT FINAL DES APPELS

( )

01- COMPLETE
02- REFUS DU MENAGE
03- REFUS DE L'INDIVIDU CHOISI
04- ABSENCE PROLONGEE
05- QUESTIONNAIRE INCOMPLET
06- ACTUELLEMENT MALADE - HOSPITALISE
07- PAS DE REPONSE
08- ABSENCE TEMPORAIRE
12- NUMERO DISCONTINUE
13- NON RESIDENTIEL
14- INCAPACITE (SOURD, IDIOT, SENILE, ETC.)
15- LANGUE ETRANGERE
16- NON ELIGIBLE: _____ (PRECISER)
0 AUTRES: _____ (PRECISER)

REMARQUES: _____

_____

Bonjour (bonsoir), ici _____ du Centre de recherche sur l'opinion publique. Nous faisons un sondage auprès des étudiants inscrits à la session d'automne 1978 à l'Université du Québec afin de connaître certaines de leurs caractéristiques générales.

(SI LA PERSONNE CHOISIE EST PRESENTE, PROCEDER. SI ELLE EST ABSENTE, DEMANDER LE JOUR ET L'HEURE OU ON POURRA LA REJOINDRE ET EN PRENDRE NOTE.)

JOUR: _____ HEURE: _____

1. Tout d'abord, pourriez-vous me dire sur quelle base vous avez été admis(e) à l'Université du Québec à _____ dans le programme d'études que vous poursuiviez à la session d'automne 1978. Est-ce sur la base d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ou sur la base adulte (c'est-à-dire avoir 22 ans ou plus et avoir les connaissances appropriées et l'expérience pertinente)? (17)

Q1

sur la base d'un diplôme	1
sur la base adulte	2
autre: _____ (préciser)	3
refus	8
P.R.	9

2. Quelle ville habitiez-vous lorsque vous avez décidé de faire votre demande d'admission à l'Université du Québec à _____ dans le programme d'études que vous poursuiviez à la session d'automne 1978?

Q2

_____
(inscrire le nom de la ville)

(18)(19)

A L'USAGE DU BUREAU

Région administrative de résidence (ENCERCLER LE CHIFFRE APPROPRIE):	
Bas St-Laurent, Gaspésie, (Bas St-Laurent, Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, Bonaventure)	01
Saguenay - Lac St-Jean (Chicoutimi, Roberval)	02
Québec (Québec, Chaudière, Rivière-du-Loup)	03
Trois-Rivières (Mauricie, Bois-Franc)	04
Cantons de l'Est	05
Montréal (Montréal métropolitain, Richelieu, St-Hyacinthe, St-Jean, Granby, Beauharnois, Terrebonne, Joliette)	06
Outaouais (Hull, Labelle)	07
Nord-Ouest (Rouyn-Noranda, Abitibi)	08
Côte-Nord (Saguenay, Mingan)	09
Nouveau-Québec	10
Autre province ou autre pays	11
Refus	98
P.R.	99

3. Lorsque vous avez décidé d'entreprendre des études universitaires dans le programme auquel vous étiez inscrit(e) à la session d'automne 1978, dans combien d'autres universités ou constituantes de l'Université du Québec aviez-vous fait une demande d'admission en excluant l'Université du Québec à _____? (20)

Q3

aucune autre université ou constituante	1	P.à Q.5
une autre université ou constituante	2	
deux autres universités ou constituantes	3	
trois autres universités ou constituantes	4	
plus de trois autres	5	
refus	8	
P.R.	9	

4. Combien de ces universités ou de ces constituantes ont-elles accepté votre demande d'admission, en excluant toujours l'Université du Québec à _____?

Q4

(21)

aucune autre université ou constituante.	1
une autre université ou constituante . .	2
deux autres universités ou constituantes	3
trois autres universités ou constituantes	4
plus de trois autres	5
refus.	8
P.R.	9

5. Dans combien de programmes différents au total, s'il y a lieu, aviez-vous fait une demande d'admission?

Q5

(22)

un seul programme.	1	P.à Q.7
deux programmes.	2	
trois programmes	3	
plus de trois programmes	4	
refus.	8	
P.R.	9	

6. Si vous aviez à donner un ordre de préférence à ces divers programmes d'études universitaires, diriez-vous que le programme auquel vous étiez inscrit(e) à la session d'automne 1978 est pour vous un premier choix?

Q6

(23)

oui.	1
non.	2
refus.	8
P.R.	9

7. Toutes sortes de raisons peuvent faire qu'on décide de s'inscrire à une université plutôt qu'à une autre. Dites-moi si, pour vous personnellement, chacune des raisons suivantes a été très importante, assez importante, peu importante ou pas du tout importante dans votre décision de vous inscrire à l'Université du Québec à _____:

	Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas du tout importante	Refus	P.R.	
Q7 la proximité, l'emplacement de l'Université du Québec dans la région.	1	2	3	4	8	9	(24)
Q8 la variété des programmes offerts	1	2	3	4	8	9	(25)
Q9 la qualité du milieu de vie loin des grands centres	1	2	3	4	8	9	(26)
Q10 la renommée de l'Université du Québec . .	1	2	3	4	8	9	(27)
Q11 l'aspect plus humain d'une petite université.	1	2	3	4	8	9	(28)
Q12 la possibilité de suivre des cours à temps partiel	1	2	3	4	8	9	(29)
Q13 la qualité des cours et des programmes offerts	1	2	3	4	8	9	(30)
Q14 les économies réalisables en continuant de demeurer dans la région. . . .	1	2	3	4	8	9	(31)

8. Au meilleur de votre souvenir, par quelle(s) personne(s) ou par quel(s) moyen(s) diriez-vous que vous aviez surtout connu l'Université du Québec à _____ au moment d'y faire votre demande d'admission?

Q15 (32)

LIRE

UNE SEULE REPONSE

surtout par des conseillers en orientation ou des professeurs.	1
surtout par la publicité de l'Université.	2
surtout par vos compagnons d'études ou de travail.	3
surtout par votre famille	4
surtout par la présence de l'Université dans le milieu.	5
autre: _____ (préciser)	6
P.R..	9

9. On peut décider d'entreprendre des études universitaires pour toutes sortes de raisons. Dites-moi si, pour vous personnellement, chacune des raisons suivantes a été très importante, assez importante, peu importante ou pas du tout importante dans votre décision d'entreprendre des études universitaires:

DEMANDER EN ROTATION		Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas du tout importante	Refus	P.R.	
Q16	a) acquérir des connaissances. .	1	2	3	4	8	9	(33)
Q17	b) acquérir une formation professionnelle. . . .	1	2	3	4	8	9	(34)
Q18	c) développer vos capacités intellectuelles.	1	2	3	4	8	9	(35)
Q19	d) recevoir une formation adaptée au marché du travail	1	2	3	4	8	9	(36)
Q20	e) acquérir des méthodes de travail intellectuel.	1	2	3	4	8	9	(37)
Q21	f) obtenir un diplôme universitaire. .	1	2	3	4	8	9	(38)

10. J'aimerais maintenant que vous me disiez s'il vous est déjà arrivé d'abandonner des études universitaires entreprises à l'Université du Québec ou dans une autre université, à l'exception de l'abandon pendant la session d'automne 1978 ou la session d'hiver 1979?

Q22 (39)

oui.	1	
non.	2	
refus.	8	P.R Q.12
P.R.	9	

11. On peut abandonner des études universitaires pour toutes sortes de raisons. Parmi les raisons suivantes, pour vous personnellement, quelle a été la principale raison de l'abandon de vos études universitaires?

Q23

(40)

LIRE

votre état de santé	1
votre situation financière	2
un changement d'orientation ou d'option	3
votre situation familiale	4
votre employeur	5
votre travail	6
le besoin de réfléchir	7
autre: _____ (préciser)	8
P.R.	9

12a). Parlons maintenant de votre situation actuelle. Est-ce que vous êtes inscrit(e) à la session d'hiver 1979?

Q24

(41)

oui	1	
non	2	
autre: _____ (préciser)	3	P.A Q.13
refus	8	
P.R.	9	

12b). Etes-vous inscrit(e) à temps complet ou à temps partiel?

Q25

(42)

à temps complet	1
à temps partiel	2
autre: _____ (préciser)	3
refus	8
P.R.	9

13. Parmi les sources de revenu suivantes, quelle est votre <u>principale</u> source de revenu pour l'année 1978-79?

Q26

(43)(44)

LIRE

le travail à temps plein	01
le travail à temps partiel	02
les économies provenant d'un travail d'été	03
un prêt-bourse (ou des prêts-bourses)	04
une bourse (ou des bourses)	05
un prêt (ou des prêts)	06
travail à temps plein (ou partiel) + prêt ou bourse	07
travail d'été + prêt ou bourse	08
parents	09
conjoint	10
autre: _____ (préciser)	97
refus	98
P.R.	99

NE PAS LIRE

14. Dans laquelle des catégories d'occupation suivantes vous situez-vous présentement: (45)

Q27

LIRE

exclusivement au travail.	1	
simultanément aux études et au travail. .	2	
exclusivement aux études.	3	
exclusivement à la recherche d'un emploi.	4	
simultanément aux études et à la recherche d'un emploi	5	P.à Q.18
autre: _____ (préciser)	7	
refus	8	
P.R..	9	

15. Est-ce que vous travaillez à temps plein ou à temps partiel? (46)

Q28

à temps plein.	1
à temps partiel.	2
refus.	8
P.R.	9

16. Quelle est votre occupation? (47)(48)

Q29

_____
(préciser le genre d'emploi)

17. Dans laquelle des catégories suivantes se situe votre salaire annuel brut? (49)(50)

Q30

LIRE

moins de $2,500.	01
de $2,500 à $4,999	02
de $5,000 à $6,999	03
de $7,000 à $9,999	04
de $10,000 à $12,499	05
de $12,500 à $14,999	06
de $15,000 à $17,499	07
de $17,500 à $19,999	08
de $20,000 à $24,999	09
de $25,000 à $34,999	10
$35,000 et plus.	11
refus.	98
P.R.	99

(51)(52)

18. Quel âge avez-vous?

Q31 INSCRIRE L'ÂGE ET ENCERCLER LE CHIFFRE APPROPRIÉ

└┴┘ ANS

(53)(54)

Q32

20 ans ou moins	01
de 21 à 22 ans	02
de 23 à 24 ans	03
de 25 à 26 ans	04
de 27 à 28 ans	05
de 29 à 30 ans	06
de 31 à 35 ans	07
de 36 à 40 ans	08
de 41 à 45 ans	09
de 46 à 50 ans	10
plus de 50 ans	11
refus	98
P.R.	99

Q33 19. Combien avez-vous de personnes à charge, s'il y a lieu? (55)

0 1 2 3 4 5 et plus

Q34 20. Parlons maintenant de vos parents. Pourriez-vous me dire quelle a été l'occupation principale de votre père durant la majeure partie de sa vie? (56)(57)

_____
(préciser le genre d'emploi)

Q35 21. Au meilleur de votre connaissance, combien d'années d'études diriez-vous que votre père a complétées? (58)

moins de 5 ans	1
de 5 à 7 ans	2
de 8 à 9 ans	3
de 10 à 11 ans	4
de 12 à 15 ans	5
16 ans et plus	6
refus	8
P.R.	9

Q36 22. Quelle a été l'occupation principale de votre mère durant la majeure partie de sa vie? (59)(60)

_____
(préciser le genre d'emploi)

Q37 23. Et combien d'années d'études diriez-vous que votre mère a complétées? (61)

moins de 5 ans	1
de 5 à 7 ans	2
de 8 à 9 ans	3
de 10 à 11 ans	4
de 12 à 15 ans	5
16 ans et plus	6
refus	8
P.R.	9

24a). Reportons-nous maintenant au moment où vous avez fait votre demande d'admission à l'Université du Québec à _____ dans le programme d'études que vous poursuiviez à la session d'automne 1978. Tout d'abord, en quelle année était-ce?

19_____

ANNEE

24b). A ce moment-là, étiez-vous étudiant(e)? (62)

Q38

oui.	1	
non.	2	P.à Q.24d)
P.R.	9	

24c). Etiez-vous un(e) étudiant(e) à temps complet ou à temps partiel? (63)

Q39

à temps complet.	1
à temps partiel.	2
P.R.	9

24d). Laquelle des situations de travail suivantes correspondait le mieux à la vôtre au moment de faire votre demande d'admission: (64)

Q40

LIRE

vous étiez travailleur à temps plein. . .	1
vous étiez travailleur à temps partiel. .	2
vous étiez en chômage ou à la recherche d'un emploi	3
vous n'étiez pas sur le marché du travail	4
autre: _____ (préciser)	5
refus	8
P.R..	9

25. A l'exception d'un travail d'été pendant les vacances scolaires, s'il y a lieu, est-ce que vous avez déjà travaillé à temps plein, c'est-à-dire 32 heures ou plus par semaine, avant de faire votre demande d'admission à l'Université du Québec à _____? (65)

Q41

oui.	1	
non.	2	FIN DE L'ENTREVUE MERCI
P.R.	9	

26. Quelle était votre occupation lors de votre dernier emploi avant de faire votre demande d'admission à l'Université du Québec à _____, en excluant toujours le travail d'été, s'il y a lieu? (66)(67)

Q42

_____

(préciser le genre d'emploi)

27a). Quelle est la dernière année où vous avez occupé cet emploi avant de faire votre demande d'admission à l'Université du Québec à _____? (68)(69)

Q43

_____

ANNEE

27b). Pourriez-vous me dire quel était environ votre salaire annuel brut pour cet emploi cette année-là? (70)(71)(72)

Q44

$ _____ (73)(74)

28. Pendant combien de temps en tout avez-vous travaillé à temps plein avant de faire votre demande d'admission à l'Université du Québec à _____ en excluant le travail d'été pendant les vacances scolaires, s'il y a lieu? (75)(76) (77)(78)

Q45 Q46

INSCRIRE LE NOMBRE DE MOIS OU D'ANNEES

ET

ENCERCLER LE CHIFFRE APPROPRIE

ANNEES MOIS

moins de 6 mois.	1
de 6 mois à 1 an	2
entre 1 an et 2 ans.	3
entre 2 ans et 3 ans	4
Q47 entre 3 ans et 4 ans	5
entre 4 ans et 10 ans.	6
plus de 10 ans	7
refus.	8
P.R.	9

29. Toutes sortes de raisons peuvent faire qu'on décide de s'inscrire à l'université. Parmi les raisons suivantes, laquelle a été la plus importante pour vous dans votre décision de vous inscrire à l'université? (80)

Q48

LIRE

UNE SEULE REPONSE

le perfectionnement relié à l'avancement dans votre emploi.	1
le développement personnel ou l'intêret personnel.	2
une réorientation de votre carrière. . .	3
le chômage ou l'interruption d'un emploi	4
autre: _____ (préciser)	7
refus.	8
P.R.	9

MERCI DE VOTRE COLLABORATION